

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2547

17 octobre 2008

SOMMAIRE

ACR Services S.A.	122227	Goodwill Benelux	122219
A.D.C. - Airport Development Company S.A.	122224	Habacker LogPark Site Eight S. à r.l.	122218
A.D.C. - Airport Development Company S.A.	122225	Habacker LogPark Site Nine S. à r.l.	122218
Altafinance S.A.	122212	Holding Erre S.A.	122210
Artemis International Sicav	122227	International Business Center Investors S.à r.l.	122216
Base Investments Sicav	122216	IRP Capital S.A.	122227
BCCS 2 Sàrl	122223	KBC Frequent Click	122212
BCCS S.à r.l.	122223	KBC Renta	122213
Belavista Holding S.à r.l.	122228	Keystone Asset Management S.A.	122226
BeSoft S.A.	122226	Leiton Holding S.A.	122212
BNLFOOD International Limited	122213	Leitz-Service G.m.b.H.	122215
BNLFOOD International Limited	122215	Luxembourg Marching Band association sans but lucratif	122225
BNLFOOD International Limited	122215	Luxfuel S.A.	122217
Brandenburg Fund SICAV-FIS	122223	MFC Europe S.à r.l.	122219
Brixton 2 Sàrl	122226	Mindforest International S.A.	122222
Carnegie Fund Management Company S.A.	122256	Park Square Capital Credit Opportunities GP, S. à r.l.	122217
Cearco S.A.	122256	Polaris S.A.	122217
Compagnie Financière Industrielle S.A. .	122255	Pulsar Emerge Holdings	122225
Compagnie Ingénierie Financière (Luxem- bourg) S.A.	122222	Realty Business Center S.A.	122224
Dunedin Investments S.à r.l.	122228	Residential Initiatives II S.à r.l.	122211
Euro-Build S.A.	122224	RIL II Whitelands S.à r.l.	122210
European Business Network S.A.	122221	Safeway Properties S.A.	122214
European Investment Group	122220	Swiss Re Treasury (Luxembourg) S.A. .	122221
European Quality Fund	122219	Taurus Euro Retail II Investment S.à r.l.	122256
FCOMI-L S.à r.l.	122220	Télédiffusion Latine S.A.	122220
Ferugem Investments S.à r.l.	122214	Winch Venture S.A.	122214
Filter Products Europe S.A.	122211	Y.E SA	122224
Fraser Holding S.A.	122218		

RIL II Whitelands S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 131.209.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés prises en date du 3 septembre 2008 que:

- Monsieur Benoit Bauduin, né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique), avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de Gérant de catégorie A de la Société avec effet au 3 septembre 2008,

- le nombre de gérants dans la Société a été diminué de 4 à 3.

Depuis le 3 septembre 2008, le Conseil de Gérance est composé comme suit:

Gérant de catégorie A:

- Monsieur Michael Denny, né le 1^{er} novembre 1977 à Kilkenny (Ireland), ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Gérants de catégorie B:

- Monsieur Rodolphe Amboss, né le 10 mai 1963 à Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brésil), ayant son adresse professionnelle au 399 Park Avenue, New York, NY 10022, (Etats-Unis d'Amérique).

- Monsieur Hendre Wesson, né le 22 septembre 1978 à East London (L'Afrique du Sud), ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008.

Pour extrait conforme

Residential Initiatives II S.a r.l

Signature

Référence de publication: 2008127435/9443/30.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02073. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

—
Holding Erre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 112.686.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 mai 2008

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Vincent THILL, décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 26.10.2007.

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Olivier CONRARD, décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 01.02.2008.

Commissaire aux comptes:

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide:

de ne pas renommer ALTER AUDIT Sàrl, 69, rue de la Semois, L - 2533

d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 30.06.2008. comme suit:

ALTER DOM-COM Sàrl, 69, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Edoardo Tubia / Salvatore Desiderio

Référence de publication: 2008127446/24/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01510. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Residential Initiatives II S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.142.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés prises en date du 3 septembre 2008 que:

- Monsieur Benoit Bauduin, né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique), avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de Gérant de catégorie A de la Société avec effet au 3 septembre 2008,

- le nombre de gérants dans la Société a été diminué de 4 à 3.

Depuis le 3 septembre 2008, le Conseil de Gérance est composé comme suit:

Gérant de catégorie A:

- Monsieur Michael Denny, né le 1^{er} Novembre 1977 à Kilkenny (Ireland), ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Gérants de catégorie B:

- Monsieur Rodolpho Amboss, né le 10 mai 1963 à Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brésil), ayant son adresse professionnelle au 399 Park Avenue, New York, NY 10022, (Etats-Unis d'Amérique).

- Monsieur Hendre Wesson, né le 22 septembre 1978 à East London (L'Afrique du Sud), ayant son adresse professionnelle au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008.

Pour extrait conforme

Residential Initiatives II S.a r.l

Signature

Référence de publication: 2008127432/9443/30.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02068. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Filter Products Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9559 Wiltz, Zone Industrielle Salzbaach.

R.C.S. Luxembourg B 106.815.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale de la société FILTER PRODUCTS EUROPE S.A. qui s'est tenue en date du 28/05/2008 au siège social que:

- Messieurs Carol De Meester et Edwin De Meester ayant présenté leur démission en qualité d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à leur remplacement par la nomination de:

* D.M.F. Management Research & Secretariat SPRL, avec siège social rue de Luxembourg 46, B-6900, Marche-en-Famenne, inscrite au RC Belgique sous le numéro 0862258536;

* Marc Weissberg né le 11/06/1959 à Elsene (Belgique), demeurant à IL-60944 Bazra, Nourit Street, 49 (Israël);

* Philippe Fleurier né le 01/01/1963 à Saint-Cloud (France), demeurant à 1180 Bruxelles, avenue des Narcisses 8 (Belgique);

* Philippe Ramirez-Hernan, né le 10/06/1959 à Ougrée (Belgique), demeurant à 4432 Ans, rue du Paradis, 68 (Belgique);

Le mandat des administrateurs nouvellement nommés arrivera à échéance en 2014.

Pour extrait conforme

Fabien De Meester

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2008127742/520/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04357. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

KBC Frequent Click, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 70.167.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration par voie circulaire avec effet au 27 août 2008

Il est décidé:

- de prendre note de la démission de Monsieur Stefan DUCHATEAU en tant qu'Administrateur en date du 8 juillet 2008
- de coopter, avec effet 27 août 2008, Monsieur Werner VAN STEEN, résidant professionnellement au 2, avenue du Port, B-1080 Bruxelles, comme Administrateur en remplacement de Monsieur Stefan DUCHATEAU, démissionnaire.
- que Monsieur Werner VAN STEEN termine le mandat de son prédécesseur.
- de proposer à la prochaine Assemblée Générale Statutaire de ratifier la cooptations de Monsieur Werner VAN STEEN.

Certifié conforme et sincère

Pour KBC FREQUENT CLICK

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008127750/526/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01089. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Altafinance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.703.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 27 mai 2008 à 10.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de MM. Jean QUINTUS, Koen LOZIE et de COSAFIN S.A., représentée par M. Jacques BORDET ainsi que de V.O. CONSULTING LUX S.A., Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2008.

Pour copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Président

Référence de publication: 2008127734/1172/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06767. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Leiton Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 99.523.

—
Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 juillet 2008, acte n° 427 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX

Boîte Postale 320, L-2013 Luxembourg

Notaire

Référence de publication: 2008127754/208/14.

(080148717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

KBC Renta, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 23.669.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration par voie circulaire avec effet au 20 août 2008

Il est décidé:

- de prendre note de la démission de Monsieur Stefan DUCHATEAU en tant qu'Administrateur en date du 8 juillet 2008
- de prendre note de la démission de Monsieur Luc SEBREGHTS en tant qu'Administrateur en date du 1^{er} septembre 2008
- de coopter, avec effet 14 août 2008, Monsieur Karel DE CUYPER, résidant professionnellement au 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg, comme Administrateur en remplacement de Monsieur Stefan DUCHATEAU, démissionnaire.
- de coopter, avec effet 1^{er} septembre 2008, Monsieur Paul PHILLIPS, résidant professionnellement au 180 Mechel-sesteenweg, B-2018 Antwerpen, comme Administrateur en remplacement de Monsieur Luc SEBREGHTS, démissionnaire.
- que Messieurs Karel De CUYPER et Paul PHILLIPS terminent le mandat de leur prédécesseur.
- de proposer à la prochaine Assemblée Générale Statutaire de ratifier les cooptations de Messieurs Karel DE CUYPER et Paul PHILLIPS.

Certifié conforme et sincère

Pour KBC RENTA

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008127753/526/26.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01124. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

BNLFOOD International Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-9559 Wiltz, Zone Industrielle Salzbaach.

R.C.S. Luxembourg B 113.622.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale de la société BNLFOOD INTERNATIONAL LIMITED S.A. qui s'est tenue en date du 03/06/2008 au siège social que:

- Messieurs Xavier Goeminne et Gregg Ostrander ayant présenté leur démission en qualité d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à leur remplacement par la nomination de:

* D.M.F. Management Research & Secretariat SPRL, avec siège social rue de Luxembourg 46, B-6900 Marche-en-Famenne, inscrite au RC Belgique sous le numéro 0862258536;

* Marc Weissberg né le 11/06/1959 à Elsene (Belgique), demeurant à IL-60944 Bazra, Nourit Street, 49 (Israël);

* Philippe Fleurier né le 01/01/1963 à Saint-Cloud (France), demeurant à 1180 Bruxelles, avenue des Narcisses 8 (Belgique);

* Philippe Ramirez-Hernan, né le 10/06/1959 à Ougrée (Belgique), demeurant à 4432 Ans, rue du Paradis, 68 (Belgique);

Le mandat des administrateurs nouvellement nommés arrivera à échéance en 2014.

- Grant Thornton Révision et Conseils SA ayant présenté sa démission en qualité de commissaire aux comptes, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de la société Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable S.A. avec siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, inscrite au RCS sous le numéro B 92.376. Le mandat de commissaire prendra fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire en 2009.

Pour extrait conforme

Fabien De Meester

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2008127744/520/28.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04343. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Ferugem Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 100.949.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse de l'administrateur, à savoir Solon Director Limited, a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: Suite E-2, Union Court Building, Elizabeth Avenue and Shirley Street, Nassau, Bahamas.

Luxembourg, le 24 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2008127741/631/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08847. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Safeway Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.611.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 27 mai 2008 à 15.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de MM. Jean QUINTUS, Koen LOZIE et de COSAFIN S.A., représentée par M. Jacques BORDET ainsi que de V.O. CONSULTING LUX S.A., Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2008.

Pour copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Président

Référence de publication: 2008127732/1172/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06764. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Winch Venture S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 83.615.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale ordinaire de notre société tenue en date du 25 septembre 2008 que le mandat du commissaire aux comptes:

Fidu-Concept Sàrl, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.136, avec siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse (ancien siège: 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne - L-1361 Luxembourg) a été reconduit pour un terme expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008127727/3560/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU09200. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

122215

BNLFOOD International Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-9559 Wiltz, Zone Industrielle Salzbaach.

R.C.S. Luxembourg B 113.622.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale de la société BNLFOOD INTERNATIONAL LIMITED S.A. qui s'est tenue en date du 13/09/2007 au siège social que:

Messieurs Patrick Van Rijckeghem et Hershell Ball ont présenté leur démission. Il a été décidé de postposer leur remplacement.

Pour extrait conforme

Fabien De Meester

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2008127746/520/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04345. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

BNLFOOD International Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-9559 Wiltz, Zone Industrielle Salzbaach.

R.C.S. Luxembourg B 113.622.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société BNLFOOD INTERNATIONAL LIMITED S.A. qui s'est tenue en date du 03/06/2008 au siège social que:

- D.M.F. Management. Research & Secretariat SPRL, avec siège social rue de Luxembourg 46, B-6900 Marche-en-Famenne, inscrite au RC Belgique sous le numéro 0862258536

et

- Marc Weissberg né le 11/06/1959 à Elsene (Belgique), demeurant à IL-60944 Bazra, Nourit Street, 49 (Israël).

sont nommés administrateurs-délégués.

Pour extrait conforme

Fabien De Meester

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2008127745/520/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04342. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Leitz-Service G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8436 Steinfort, 17A, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 23.218.

—
EXTRAIT

Nous constatons le départ de Monsieur BRUCKLACHER Dieter de ses fonctions de «Vorsitzender der Geschäftsführung».

Est nommé en remplacement, Monsieur BOLKART Dietmar demeurant à D-74321 Bietigheim - Bissingen, Liese Sauter Strasse 4.

Monsieur FRISCH Bernhard, demeurant à D-89274 Unterelchingen, Klosterstrasse 10A, est nommé en tant que «Geschäftsführer».

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008127424/514/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01826. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

International Business Center Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 83.341.

Il résulte d'une résolution des associés en date du 13 août 2008 que:

- Monsieur Sansal Ozdemir a été révoqué de ses fonctions de gérant de la société avec effet au 13 août 2008,
- Madame Renata Miazga, demeurant professionnellement à L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter a été nommée comme nouveau gérant de la société avec effet au 13 août 2008. Le mandat du nouveau gérant prendra fin lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127431/1421/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09403. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Base Investments Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 82.127.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg le 3 juillet 2008

- L'Assemblée Générale Ordinaire prend note de la démission de Madame Lidia PALUMBO en date du 29 novembre 2007 avec effet au 1^{er} décembre 2007.
- L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Madame Alyson YULE par Monsieur Beat Viktor MEIER avec effet au 1^{er} décembre 2007.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement, pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009, des mandats des Administrateurs suivants:
 - * Monsieur Roberto FRANCHI, Président du Conseil d'Administration.
 - * Monsieur Stefano ROGNA.
 - * Monsieur Beat Viktor MEIER
 - * Monsieur Massimo Paolo GENTILI

L'Assemblée Générale Ordinaire décide également la réélection du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration est composé de:

Président du Conseil d'Administration:

- Monsieur Roberto FRANCHI, Banca del Sempione S.A., 5 via P. Peri CH - 6901 Lugano

Administrateurs:

- Monsieur Beat Viktor MEIER, Banca del Sempione (Overseas) Limited, George House, George Street, 3rd Floor P.O. Box N-8159 Nassau
- Monsieur Massimo Paolo GENTILI, 45, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
- Monsieur Stefano ROGNA, Banca del Sempione S.A. 5 via P. Peri CH - 6901 Lugano

Le Réviseur d'Entreprises est:

PRICEWATERHOUSECOOPERS, ayant son siège social à Espace Ariane, 400, route d'Esch L-1471 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

Katie AGNES / Claire-Ingrid BERGE

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

Référence de publication: 2008127474/1183/37.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07261. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Luxfuel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2987 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 53.420.

—
EXTRAIT

Extrait du Conseil d'Administration du 10 septembre 2007

Démission - Nomination

«Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Ulrich Ogiermann, demeurant à la Cité Millewee, 67 L-8064 Bertrange, en qualité d'Administrateur de la société Luxfuel S.A., qui prend effet au 1^{er} septembre 2007.

Le Conseil d'Administration coopte Monsieur David Arendt, demeurant rue de la Montagne, 12 à L-7238 Walferdange, en qualité d'Administrateur de la société Luxfuel S.A., en date du 10 septembre 2007, en remplacement de Monsieur Ulrich Ogiermann, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire de 2008.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 OCTOBRE 2008.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2008127452/3946/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02301. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Park Square Capital Credit Opportunities GP, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 126.894.

—
Changement d'actionariat en date du 15 septembre 2008

L'actionnaire Stichting Park Square Capital Credit Opportunities dont l'adresse est Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam aux Pays-Bas a cédé ses 12.500 parts de la société Park Square Capital Credit Opportunities GP S.à r.l. à Stichting Park Square Capital Credit Opportunities II dont l'adresse est Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam aux Pays-Bas.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127445/6960/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02047. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Polaris S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 45.430.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 15 avril 2008

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31.12.2007. comme suit:

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour POLARIS S.A.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Salvatore Desiderio / Edoardo Tubia

Référence de publication: 2008127447/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01509. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Habacker LogPark Site Nine S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 135.009.

—
EXTRAIT

Il résulte du Conseil de Gérance de la société que le siège social sera transféré avec effet au 15 octobre 2008 du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 37, Val Saint-André, L-1128 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 octobre 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127489/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01338. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Habacker LogPark Site Eight S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 135.010.

—
EXTRAIT

Il résulte du Conseil de Gérance de la société que le siège social sera transféré avec effet au 15 octobre 2008 du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 37, Val Saint-André, L-1128 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 octobre 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127490/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01342. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Fraser Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 44.565.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 3 juillet 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

Fraser Holding S.A., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, dénoncé en date du 12 juillet 2005.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Christiane Junck, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et a désigné comme liquidateur Olivier Too, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire déclaration de leurs créances avant le 24 juillet 2008 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

Olivier Too

Le liquidateur

Référence de publication: 2008127479/5499/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01572. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Goodwill Benelux, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,00.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 125.181.

L'adresse de la société Goodwill, associé unique de Goodwill Benelux est dorénavant le 7/9, rue de la Félicité F-75017 Paris.

L'adresse de Monsieur Samuel Bucciaccchio, gérant de catégorie A, est dorénavant le 7/9, rue de la Félicité F-75017 Paris.

L'adresse de Monsieur François Bourgon, gérant de catégorie B, est dorénavant le 3, rue Belle Vue L-1227 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127444/6960/20.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00402. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

European Quality Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 74.921.

Extrait des résolutions prises par résolution circulaire par le Conseil d'Administration de la Société

En date du 14 août 2008, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Philippe Bens en date du 14 août 2008 en tant qu'administrateur de la Société.
- de coopter Madame France Colas, 5, allée Scheffer, L-2520, Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société en date du 14 août 2008 pour une durée d'un an, jusqu'à la Prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009, en remplacement de Monsieur Philippe Bens, démissionnaire.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2008127731/1024/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00655. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

MFC Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 20, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 137.206.

Mise à jour

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant la Société LK EUROPE B.V. associé de la Société MFC EUROPE S.à r.l., dont la dénomination sociale a été changée et est désormais Event Hospitality Group B.V.

Luxembourg, le 7/10/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008127438/9158/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02144. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Télédiffusion Latine S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 37.147.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 16 septembre 2008

Le siège social de la société est transféré du 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008127492/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00752. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

FCOMI-L S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 131.446.

—
Lors de sa réunion du 15 septembre 2008, le Conseil de gérance a transféré le siège social de la société au 1, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008127493/8712/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02382. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

European Investment Group, Société Anonyme.

Siège social: L-7626 Larochette, 55, Chemin J-A Zinnen.
R.C.S. Luxembourg B 139.928.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 septembre 2008 que:

- Le nombre des administrateurs a été porté de un à trois.

* Madame Kamila Masgutova TIMUROVNA, administratrice de sociétés, née le 19 décembre 1978 à Almaty, Kazakhstan, demeurant à Mukanova Str. 172/173, Apt. 20, 050000 Almaty, Kazakhstan

* Monsieur Islam MESHYEV, administrateur de sociétés, né le 10 mai 1983 à Argun, Russie, demeurant à H.2, Medeu District, Godol Str., Apt. 24, 050000 Almaty, Kazakhstan

ont été nommés comme nouveaux administrateurs. Les mandats des nouveaux administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

- L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-7619 Larochette, 20, rue de Medernach, à L-7626 Larochette, 55, chemin J-A Zinnen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme
Le Conseil d'administration
Signature

Référence de publication: 2008127495/7343/25.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07870. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Swiss Re Treasury (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 105.000.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 72.575.

Démissions et renouvellements de mandats d'administrateurs - nomination d'un président du conseil d'administration - renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises

Conseil d'administration de la Société:

(i) Démissions:

- En date du 22 mai 2008, M. Patrick Raaflaub a démissionné de son mandat de membre du conseil d'administration de la Société avec effet au 31 mai 2008.

- En date du 16 septembre 2008, Mme Cathryn Crites a démissionné de son mandat de membre du conseil d'administration de la Société avec effet au 16 septembre 2008.

(ii) Renouvellements de mandats:

En date du 20 juin 2008, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a renouvelé les mandats d'administrateur de la Société des personnes suivantes pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société appelée à statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- M. Mark Swallow; et

- M. Guy Harles.

En outre, le prénom de l'administrateur de la Société M. Marc Swallow doit être corrigé en M. Mark Swallow.

Dès lors, le conseil d'administration de la Société sera composé des personnes suivantes:

- M. Mark Swallow;

- M. Andreas Weber; et

- M. Guy Harles.

Président du conseil d'administration de la Société:

En date du 22 septembre 2008, le conseil d'administration de la Société a nommé M. Mark Swallow président du conseil d'administration de la Société avec effet au 22 septembre 2008 et pour une durée indéterminée.

Mandat de réviseur d'entreprises de la Société:

En date du 20 juin 2008, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a renouvelé le mandat de réviseur d'entreprises de la Société de PricewaterhouseCoopers pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société appelée à statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008.

Swiss Re Treasury (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2008127476/250/40.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01378. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

European Business Network S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5820 Fentange, 2A, rue Adolphe Diederich.

R.C.S. Luxembourg B 60.461.

Procès verbal de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires du 16 septembre 2008 à 14h00

Monsieur Van Acker est reconduit dans son mandat de commissaire aux comptes pour l'année 2008.

Pour European Business Network SA

Anthony J. Nightingale / Christian Genard

Président / Scrutateur

Référence de publication: 2008127823/1027/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01242. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Mindforest International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 91.706.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice 2007
tenue à 15.00 heures le 14 juillet 2008*

Extrait des résolutions

4- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, des administrateurs-délégués et du commissaire aux comptes, à savoir:

Administrateurs:

- M. Guy Kerger, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg;
- M. Nicolas Hoffeld, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg;
- Gestion & Administration S.A., Commercial Centre Square 2 - Alofi - Niue;

Administrateurs-délégués:

- M. Nicolas Hoffeld, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg;
- M. Guy Kerger, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg;

Commissaire aux comptes:

- Fiduciaire Centra Fides S.A., 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, RCS B39.844;
- qui tous acceptent, pour l'exercice social 2008 et jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127816/766/27.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08731. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Compagnie Ingénierie Financière (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 45.031.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 17.00 heures le 8 mai 2008 pour l'exercice
2007*

Extrait des résolutions

4- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, des administrateurs-délégués et du commissaire aux comptes, à savoir:

administrateurs:

- M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
- M. Serge Kraemer, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
- Mme Bourkel Anique, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

administrateurs-délégués:

- M. Bourkel Michel 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
- Mme Bourkel Anique, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

commissaire aux comptes:

Wilbur Associates Ltd., Rosenbergstrasse 1, CH-8304 Wallisellen Zurich

qui tous acceptent, pour l'exercice social 2008 et jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2009.

122223

Pour publication
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008127838/766/27.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08773. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

BCCS 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 133.419.

—
EXTRAIT

Il est à noter que le siège social de ETANA S.à r.l., associé unique de la Société, est désormais au 14-16, rue Philippe II, L-2340, Luxembourg.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008127837/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01842. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

BCCS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 128.370.

—
EXTRAIT

Il est à noter que le siège social de ETANA S.à r.l., associé unique de la Société, est désormais au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008127839/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01844. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Brandenburg Fund SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 125.978.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire de BRANDENBURG FUND SICAV-FIS qui s'est tenue en date du 1^{er} septembre 2008

- a décidé de renommer

KPMG Audit s.à r.l., 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Pour **BRANDENBURG FUND SICAV-FIS**, Société d'investissement à capital variable-fonds d'investissement spécialisé Anonyme

RBC Dexia Investor Services Bank S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008127729/1126/20.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08683. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Y.E SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 131.016.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frank MOLITOR

Notaire

Référence de publication: 2008127755/223/11.

(080148663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Euro-Build S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 1A, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 80.109.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frank MOLITOR

Notaire

Référence de publication: 2008127756/223/11.

(080148658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Realty Business Center S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 88.565.

EXTRAIT

Monsieur Jacques BERNS, né le 16 mars 1968 à Messancy (Belgique), demeurant B-6791 Athus, avenue de Luxembourg, 4, informe le Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg qu'il a démissionné avec date d'effet au 30 septembre 2008 de son mandat d'administrateur de la société REALTY BUSINESS CENTER S.A., Société Anonyme dont le siège est établi L-2330 Luxembourg, boulevard de la Pétrusse, 128, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.565.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 30 septembre 2008.

Jacques BERNS.

Référence de publication: 2008127882/4286/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV02003. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

A.D.C. - Airport Development Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 119.376.

EXTRAIT

Par son courrier du 22 septembre 2008, la société Montbrun Révision Sàrl, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 67.501, et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, «Le Dôme» Espace Pétrusse - 2, avenue Charles de Gaulle, a démissionné de son poste de Commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008127807/677/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08724. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080149321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Pulsar Emerge Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 124.679.

—
Monsieur Charles MEYER, né le 19 avril 1969 à Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, a démissionné avec effet immédiat des ses fonctions de gérant B de PULSAR EMERGE HOLDINGS, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 124.679.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127806/6341/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00903. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080149024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

A.D.C. - Airport Development Company S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 119.376.

—
EXTRAIT

- Par son courrier du 12 septembre 2008, la société domiciliataire Cofidom-Gestman SàRL, a dénoncé le siège social de la société A.D.C - Airport Development Company S.A., sis au 23, rue Aldringen, L-1118, Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008127808/677/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08721. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080149322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

LUMA Band, Luxembourg Marching Band association sans but lucratif.

R.C.S. Luxembourg F 1.465.

—
Modification des statuts

Art. 9. Les convocations contiennent l'ordre du jour tel qu'il est fixé par le conseil d'administration et se font par simple lettre ou par courrier électronique (e-mail) au moins huit jours à l'avance. Toute proposition signée par un vingtième des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour.

Art. 13. L'association est gérée par un conseil d'administration composé de quatre membres majeurs au moins et de onze membres majeurs au plus, élus par l'assemblée générale à la majorité des voix des membres présents ou représentés pour une durée de deux ans...

Art. 17. A l'égard des tiers, l'association est engagée en toutes circonstances par la signature d'un des conseillers cités à l'article 14, à savoir, le président, le vice-président, le secrétaire ou le trésorier. Pour les quittances, la seule signature d'un des membres du Conseil d'Administration est suffisante.

Art. 22. En cas de dissolution de l'association, les biens sociaux sont destinés à l'Office social de la Ville de Differdange.

Differdange, le 2 octobre 2008.

Signature / Signature

Le président / Le trésorier

Référence de publication: 2008127861/6277/22.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02918. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

BeSoft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 77.713.

—
EXTRAIT

En date du 29 septembre 2008, l'Actionnaire unique de la société a pris les décisions suivantes:

- la démission de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée;

- la société FIDUCIAIRE MARC MULLER S.à r.l., ayant son siège social 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société.

- Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127895/717/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00461. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Brixton 2 Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 134.843.

—
EXTRAIT

Il est à noter que le siège social de Brixton Holdings S.à r.l., associé unique de la Société, est désormais au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008127815/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01849. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Keystone Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 141.487.

—
Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 18. September 2008

Der bisherige Gesellschaftssitz 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg wird mit sofortiger Wirkung verlegt nach 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Luxembourg, den 18. September 2008.

Die Versammlung

Unterschrift

Référence de publication: 2008127998/756/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02874. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Artemis International Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 121.006.

Le bilan au 31 mai 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch

33, rue de Gasperich, Howald-Hesperange, L-2085 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2008128137/1176/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU09234. - Reçu 112,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

ACR Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 27, rue Alfred de Musset.

R.C.S. Luxembourg B 93.310.

EXTRAIT

Conformément à l'article 2 des statuts, le conseil d'administration a pris, lors de sa réunion du 24 septembre 2008, la décision de transférer le siège social, à partir du 24 septembre 2008, à l'adresse suivante:

27, rue Alfred de Musset, L-2175 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 septembre 2008.

Pour extrait conforme

ACR SERVICES S.A.

Signature

Référence de publication: 2008127989/1644/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09734. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

IRP Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 83.109.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 5 août 2008 que:

- la démission de M. Jean-Marc FABER de ses fonctions de Commissaire aux comptes a été acceptée.
- la FIDUCIAIRE MARC MULLER S.à r.l., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société.
- Le mandat du commissaire aux comptes prendra effet à partir de la vérification des comptes annuels au 30 juin 2008 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127894/717/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU08053. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Dunedin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 88.883.

L'adresse du gérant Hugo Neuman est désormais la suivante: 16, rue J.B. Fresez, L-1542 Luxembourg (et non plus 33, boulevard du Prince Henry, L-1724 Luxembourg)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008127748/5564/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07369. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Belavista Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 40.624,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.894.

In the year two thousand and eight, on the fourteenth day of August,

before M^e Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

DAVY PROPERTY HOLDINGS of Davy House, 49, Dawson Street, Dublin 2, a private unlimited company incorporated in Ireland with registered number 414752,

hereby duly represented by Gregory Beltrame, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, declares to be the sole partner (the Sole Partner) of the company Belavista Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 133.894 (the Company). The Company has been incorporated on November 16, 2007 pursuant to a deed of M^e Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N^o - 2986 of December 22, 2007.

The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended so far.

The Sole Partner has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Partner holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the meeting (the Meeting) is worded as follows:

1. (i) Change of the functional currency of the Company's share capital from euro (EUR) to pound sterling (GBP) using the official exchange rate of the European Central Bank publicly available at the date preceding the Meeting and (ii) cancellation of the nominal value of the existing shares with immediate effect;

2. (i) Restructuring of the Company's share capital by the creation of new classes of shares, namely ordinary shares (the Ordinary Shares), class a shares (the Class A Shares), class b shares (the Class B Shares), class i shares (the Class I Shares) and class j shares (the Class J Shares), and (ii) reclassification of the one million two hundred fifty thousand (1,250,000) existing shares without nominal value in the Company into nine thousand nine hundred twenty-seven (9,927) Ordinary Shares having nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, determination of the rights and obligations of

the Ordinary Shares in accordance with the provisions set out in the amended and restated articles of incorporation of the Company pursuant to item 5 of the agenda;

3. Increase of the Company's share capital by an amount of thirty thousand six hundred ninety-seven pound sterling (GBP 30,697) in order to bring it from its current amount of nine thousand nine hundred twenty-seven pound sterling (GBP 9,927) represented by nine thousand nine hundred twenty-seven (9,927) Ordinary Shares having nominal value of one pound sterling (GBP 1) each to forty thousand six hundred twenty-four pounds sterling (GBP 40,624) by the creation and the issue of two thousand five hundred seventy-three (2,573) fully paid Ordinary Shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, ten thousand (10,000) fully paid Class A Shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, ten thousand (10,000) fully paid Class B Shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, four thousand sixty-two (4,062) fully paid Class I Shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each and four thousand sixty-two (4,062) fully paid Class J Shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each;

4. Subscription for and payment of the Company's share capital increase specified in item 3. above;

5. Complete restatement of the Articles, including the restructuring of the Company's share capital and capital increase above in the form as delivered together with the proxies, the proxyholder being expressly authorised and empowered to make, and agree to, such changes and amendments deemed appropriate;

6. Amendment to the register of partners of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any employee of Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A., and any lawyer or employee of Loyens & Loeff, each of such persons acting individually under his/her sole signature on behalf of the Company, (i) to proceed with the registration of the issue of new shares in the register of shareholders of the Company and (ii) to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of doubt the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities); and

7. Miscellaneous.

III. That the following resolutions have been taken:

First resolution

The Sole Partner resolves to (i) change of the functional currency of the Company's share capital from euro (EUR) to pound sterling (GBP), using the official exchange rate of the European Central Bank as of August 13, 2008 (i.e. EUR 1 = GBP 0.79420), round down the amount of the share capital as resulting thereof to the nearest pound sterling and, (ii) cancel the nominal value of the existing shares with immediate effect, the number of existing shares remaining unchanged and to determine the subscribed capital resulting thereof.

The subscribed share capital of the Company is thus fixed at nine thousand nine hundred twenty-seven pound sterling (GBP 9,927) divided into one million two hundred fifty thousand shares (1,250,000) existing shares without nominal value.

The exceeding amount resulting from the rounding down, i.e. fifty pennies of pound sterling (GBP 0.5), is allocated to a capital currency conversion reserve.

Second resolution

The Sole Partner resolves to (i) restructure the Company's share capital by the creation of a new classes of shares, namely ordinary shares (the Ordinary Shares), class a shares (the Class A Shares), class b shares (the Class B Shares), class i shares (the Class I Shares) and class j shares (the Class J Shares) and, to (ii) reclassify the one million two hundred fifty thousand shares (1,250,000) existing shares without nominal value in the Company into nine thousand nine hundred twenty-seven (9,927) Ordinary Shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, determination of the rights and obligations of the Ordinary Shares in accordance with the provisions set out in the amended and restated articles of incorporation of the Company pursuant to item 5 of the agenda.

Third resolution

The Sole Partner resolves to increase the Company's share capital by an amount of by an amount of thirty thousand six hundred ninety-seven pound sterling (GBP 30,697) in order to bring it from its current amount of nine thousand nine hundred twenty-seven pound sterling (GBP 9,927) represented by nine thousand nine hundred twenty-seven (9,927) Ordinary Shares having nominal value of one pound sterling (GBP 1) each to forty thousand six hundred twenty-four pounds sterling (GBP 40,624) by the creation and the issue of two thousand five hundred seventy-three (2,573) fully paid Ordinary Shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, ten thousand (10,000) fully paid Class A Shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, ten thousand (10,000) fully paid Class B Shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, four thousand sixty-two (4,062) fully paid Class I Shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each and four thousand sixty-two (4,062) fully paid Class J Shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each.

Subscription - payment

The Sole Partner resolves to accept subscriptions for the newly issued shares in the Company as follows:

Davy Property Holdings, represented as stated above, declares to subscribe to:

- Two thousand three hundred forty (2,340) Ordinary Shares in the share capital of the Company, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each;

- Nine thousand eight hundred fourteen (9,814) Class A Shares in the share capital of the Company, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each; and
- Nine thousand eight hundred fourteen (9,814) Class B Shares in the share capital of the Company, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each.

Davy Property Holdings declares to fully pay the above Shares by a contribution in cash amounting to twenty-one thousand nine hundred sixty-eight pound sterling (GBP 21,968), which shall be fully allocated to the share capital account of the Company.

Draco Property 4 LLP of The Manor, Pilton, Somerset, BA4 4BE, a limited liability partnership incorporated in England with registration number OC322830, hereby duly represented by Grégory Beltrame, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to:

- Two hundred thirty-three (233) Ordinary Shares in the share capital of the Company, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each;
- One hundred eighty-six (186) Class A Shares in the share capital of the Company, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each;
- One hundred eighty-six (186) Class B Shares in the share capital of the Company, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each; and
- Four thousand sixty-two (4,062) Class I Shares in the share capital of the Company, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each.

Draco Property 4 LLP declares to fully pay the above Shares by a contribution in cash amounting to four thousand six hundred sixty-seven pound sterling (GBP 4,667), which shall be fully allocated to the share capital account of the Company.

Davy Investments S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 139.749, hereby duly represented by Gregory Beltrame, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to:

- Four thousand sixty-two (4,062) Class J Shares in the share capital of the Company, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each.

Davy Investments S.à r.l. declares to fully pay the above Shares by a contribution in cash amounting to four thousand sixty-two pound sterling (GBP 4,062), which shall be fully allocated to the share capital account of the Company.

The aggregate amount of thirty thousand six hundred ninety-seven pound sterling (GBP 30,697) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

As a consequence of the above, the shareholding in the share capital of the Company shall be as follows:

Davy Property Holdings holds	12,267 Ordinary Shares
Draco Property 4 LLP holds	233 Ordinary Shares
Davy Property Holdings holds	9,814 Class A Shares
Draco Property 4 LLP holds	186 Class A Shares
Davy Property Holdings holds	9,814 Class B Shares
Draco Property 4 LLP holds	186 Class B Shares
Draco Property 4 LLP holds	4,062 Class I Shares
Davy Investments S.à r.l. holds	4,062 Class J Shares
TOTAL:	40,624 Shares

Davy Property Holdings, Draco Property 4 LLP and Davy Investments S.à r.l. are hereinafter together referred to as the Partners.

Fourth resolution

The Partners resolve to fully restate the Articles, including the restructuring of the Company's share capital and capital increase above in the form as delivered together with the proxies.

Fifth resolution

The Partners resolve to amend the register of partners of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any employee of Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A., and any lawyer or employee of Loyens & Loeff, each of such persons acting individually under his/her sole signature on behalf of the Company, (i) to proceed with the registration of the issue of new shares in the register of shareholders of the Company and (ii) to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of doubt the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand one hundred (2,100.-) euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in the Grand Duchy of Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatorzième jour du mois d'août,
par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

DAVY PROPERTY HOLDINGS of Davy House, 49, Dawson Street, Dublin 2, une société à responsabilité illimitée constituée selon les lois d'Irlande, avec numéro de registre 414752,

ici dûment représentée par Grégory Beltrame, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration signée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, dûment représentée comme dit ci-avant, déclare être l'unique associé (l'Associé Unique) de la société Belavista Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 133.894 (la Société). La Société a été constituée le 16 novembre 2007 suivant un acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No - 2986 du 22 décembre 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés à ce jour.

L' Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détiennent toutes les parts sociales dans le capital de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'assemblée (l'Assemblée) est libellé comme suit:

1. Modification de la devise fonctionnelle du capital social de la Société de l'euro (EUR) à la livre Sterling (GBP) sur la base du taux de change officiel de la Banque Centrale Européenne disponible publiquement à la date précédant celle de l'Assemblée et, (ii) annulation de la valeur nominale des parts sociales existantes avec effet immédiat;

2. (i) Restructuration du capital social de la Société avec création de nouvelles classes de parts sociales, à savoir les parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), les parts sociales de classe a (les Parts Sociales de Classe A), les parts sociales de classe b (les Parts Sociales de Classe B), les parts sociales de classe i (les Parts Sociales de Classe I) et les parts sociales de classe j (les Parts Sociales de Classe J) et, (ii) reclassification des un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes sans valeur nominale en neuf mille neuf cent vingt-sept (9.927) Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, détermination des droits et obligations des Parts Sociales Ordinaires conformément aux dispositions prévues dans les Statuts modifiés et refondus de la Société conformément au point 5 de l'ordre du jour;

3. Augmentation du capital social de la société souscrit d'un montant de trente mille six cent quatre vingt dix-sept livres sterling (GBP 30.697) pour le porter de son montant actuel de neuf mille neuf cent vingt-sept livres sterling (GBP 9.927) à quarante mille six cent vingt quatre livres sterling (GBP 40.624) par la création et l'émission de deux mille cinq cent soixante treize (2.573) Parts Sociales Ordinaires entièrement libérées ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, dix mille (10.000) Parts Sociales de Classe A entièrement libérées ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, dix mille (10.000) Parts Sociales de Classe B entièrement libérées ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, quatre mille soixante deux (4.062) Parts Sociales de Classe I entièrement libérées ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune et quatre mille soixante deux (4.062) Parts Sociales de Classe I entièrement libérées ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune;

4. Souscription et libération de l'augmentation du capital social de la Société indiquée au point 3. ci-dessus;

5. Refonte intégrale des Statuts, y compris la restructuration du capital de la Société et l'augmentation de capital ci-dessus dans la forme telle que jointe aux procurations, la mandataire étant expressément autorisée et dotée du pouvoir de faire et d'accepter les changements et modifications qu'elle jugera appropriés;

6. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnée à tout gérant de la Société, tout employé de Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A., et tout avocat ou employé de Loyens & Loeff, chacune de ces personnes agissant individuellement sous sa signature individuelle pour le compte de la Société, (i) pour procéder à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et (ii) de veiller à toutes les formalités qui s'y rattachent (en ce compris, pour éviter tout doute le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises concernées); et

7. Divers.

III. Que les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution

L'Associé Unique décide (i) de modifier la devise fonctionnelle du capital social de la Société de l'euro (EUR) à la livre sterling (GBP) sur la base du taux de change officiel de la Banque Centrale Européenne disponible au 13 août 2008 (à savoir EUR 1 = GBP 0,79420), d'arrondir le montant du capital social à la livre sterling la plus proche et (ii) de supprimer la valeur nominale des parts sociales existantes en conséquence de quoi le nombre de parts sociales restant inchangé, et de déterminer le capital social en résultant.

Le capital social souscrit de la Société est dès lors fixé à neuf mille neuf cent vingt-sept livres sterling (GBP 9.927) divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales sans valeur nominale.

L'excédent résultant de l'arrondi inférieur, soit cinquante centimes de livres sterling (GBP 0,50), est alloué à une réserve de conversion de devise de capital.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de (i) restructurer le capital social de la Société avec création de nouvelles classes de parts sociales, à savoir les parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), les parts sociales de classe a (les Parts Sociales de Classe A), les parts sociales de classe b (les Parts Sociales de Classe B), les parts sociales de classe i (les Parts Sociales de Classe I) et les parts sociales de classe j (les Parts Sociales de Classe J) et, (ii) de reclassifier les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes dans la Société sans valeur nominale en neuf mille neuf cent vingt-sept (9.927) Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, de déterminer les droits et obligations des Parts Sociales Ordinaires conformément aux dispositions prévues dans les Statuts modifiés et refondus de la Société conformément au point 5 de l'ordre du jour.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente mille six cent quatre vingt dix-sept livres sterling (GBP 30.697) pour le porter de son montant actuel de neuf mille neuf cent vingt-sept livres sterling (GBP 9.927) à quarante mille six cent vingt-quatre livres sterling (GBP 40.624) par la création et l'émission de deux mille cinq cent soixante treize (2.573) Parts Sociales Ordinaires entièrement libérées ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, dix mille (10.000) Parts Sociales de Classe A entièrement libérées ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, dix mille (10.000) Parts Sociales de Classe B entièrement libérées ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, quatre mille soixante-deux (4.062) Parts Sociales de Classe I entièrement libérées ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune et quatre mille soixante-deux (4.062) Parts Sociales de Classe I entièrement libérées ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune.

Souscription - paiement

L'Associé Unique décide d'accepter la souscription des Parts Sociales de la Société comme suit:

Davy Property Holdings, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire:

- Deux mille trois cent quarante (2.340) Parts Sociales Ordinaires dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune;
- Neuf mille huit cent quatorze (9.814) Parts Sociales de Classe A dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune; and
- Neuf mille huit cent quatorze (9.814) Parts Sociales de Classe B dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune.

Davy Property Holdings déclare payer intégralement les Parts Sociales ci-dessus par un apport en numéraire d'un montant de vingt et une mille neuf cent soixante-huit livres sterling (GBP 21.968), qui sera intégralement affecté au compte capital social de la Société.

Draco Property 4 LLP, à The Manor, Pilton, Somerset, BA4 4BE, un limited liability partnership constitué en Angleterre avec le numéro de registre OC322830, ici dûment représenté par Grégory Beltrame, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration signée sous seing privé déclare souscrire:

- Deux cent trente-trois (233) Parts Sociales Ordinaires dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune;
- Cent quatre vingt six (186) Parts Sociales de Classe A dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune;
- Cent quatre vingt six (186) Parts Sociales de Classe B dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune; et
- Quatre mille soixante deux (4.062) Parts Sociales de Classe I dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune.

Draco Property 4 LLP déclare payer intégralement les Parts Sociales ci-dessus par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille six cent soixante sept livres sterling (GBP 4.667), qui sera intégralement affecté au compte capital social de la Société.

Draco Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.749, ici dûment représenté par Grégory Beltrame, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration signée sous seing privé déclare souscrire:

- Quatre mille soixante deux (4.062) Parts Sociales de Classe J dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune.

Draco Investments S.à r.l. déclare payer intégralement les Parts Sociales ci-dessus par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille soixante deux livres sterling (GBP 4.062), qui sera intégralement affecté au compte capital social de la Société.

Davy Property Holdings détient	12.267 Parts Sociales Ordinaires
Draco Property 4 LLP détient	233 Parts Sociales Ordinaires
Davy Property Holdings détient	9.814 Parts Sociales de Classe A
Draco Property 4 LLP détient	186 Parts Sociales de Classe A
Davy Property Holdings détient	9.814 Parts Sociales de Classe B
Draco Property 4 LLP détient	186 Parts Sociales de Classe B
Draco Property 4 LLP détient	4.062 Parts Sociales de Classe I
Davy Investments S.à r.l. détient	4.062 Parts Sociales de Classe J
TOTAL:	40.624 Parts Sociales

Davy Property Holdings, Draco Property 4 LLP and Davy Investments S.à r.l. sont ci-après désignés ensemble les Associés.

Quatrième résolution

Les Associés décident de refondre intégralement les Statuts, y compris la restructuration du capital de la Société et l'augmentation de capital ci-dessus dans la forme telle que jointe aux procurations.

Cinquième résolution

Les Associés décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnée à tout gérant de la Société, tout employé de Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A., et tout avocat ou employé de Loyens & Loeff, chacune de ces personnes agissant individuellement sous sa signature individuelle pour le compte de la Société, (i) pour procéder à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et (ii) de veiller à toutes les formalités qui s'y rattachent (en ce compris, pour éviter tout doute le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises concernées).

Estimation de frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à deux mille cent (2.100,-) euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'à la demande des mêmes comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: G. Beltrame et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 août 2008. LAC/2008/34747. - Reçu cent quatre-vingt-douze euros quatre-vingt-dix-neuf cents Eur 0,50% = 192,99.

Le receveur (signé): Francis SANDT.

Suit l'annexe:

I. Name - registered office - object - duration

Art. 1. Name.

1.1 There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Belavista Holding SARL" (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the Luxembourg Companies Act, as well as by the present Articles.

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the Shareholders.

II. Capital - shares

Art. 5. Capital.

5.1. The corporate capital of the Company is fixed at forty thousand six hundred twenty-four Pounds Sterling (£40,624) represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (in case of plurality, the Ordinary Shares and individually, an Ordinary Share), (ii) ten thousand (10,000) class A "tracker" shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share), (iii) ten thousand (10,000) class B "tracker" shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share), (iv) four thousand sixty-two (4,062) class I shares (in case of plurality, the Class I Shares and individually, a Class I Share), and (v) four thousand sixty-two (4,062) class J shares (in case of plurality, the Class J Shares and individually, a Class J Share), in registered form, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, all subscribed and fully paid-up.

The Company may also create and issue (i) class C "tracker" shares (in case of plurality, the Class C Shares and individually, a Class C Share), (ii) class D "tracker" shares (in case of plurality, the Class D Shares and individually, a Class D Share), (iii) class E "tracker" shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E Share), (iv) class F "tracker" shares (in case of plurality, the Class F Shares and individually, a Class F Share), (v) class G "tracker" shares (in case of plurality, the Class G Shares and individually, a Class G Share) and (vi) class H "tracker" shares (in case of plurality, the Class H Shares and individually, a Class H Share) having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each.

The Tracker Shares will track the performance and returns of a particular asset or assets of the Company (the Designated Assets) which term shall be deemed to include not only the Designated Assets identified as such but also (i) the proceeds of sale of all or any part of such Designated Assets (ii) any asset which may from time to time reasonably be regarded as having replaced in whole or in part such Designated Assets including, for the avoidance of doubt, any proceeds of sale (whether in cash or otherwise) received in respect of any such Designated Assets (iii) any asset acquired in respect of, or as a consequence of owning, any such Designated Assets and (iv) any income distribution or capital distribution received by the Company in respect of, or in consequence of, owning such Designated Assets.

Each Share entitles its holder to one (1) vote.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced one or more times by a resolution of the General Meeting, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.3. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. Any share premium paid in respect of the subscription of any Share, ordinary or of a specific Class,

upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account corresponding to that specific Class of (or as the case may be, ordinary) Share, to be denominated by the corresponding letter (if any).

5.4. All Shares will have equal rights, except as otherwise provided for in these Articles.

5.5. Subject to article 5.1., the Designated Assets in respect of the Class A Shares are all rights and interests in Bloomfield S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 133.687 which the Company may own from time to time.

5.6. Subject to article 5.1., the Designated Assets in respect of the Class B Shares are all rights and interests in Seven Dials S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 137.218 which the Company may own from time to time.

5.7. The Board in its absolute discretion (but taking such advice from any auditors or any external counsel as it believes is required) shall be entitled to specify whether at the time of designation of the Designated Assets which relate to the relevant Class of Tracker Shares or at any time thereafter, and if so the extent to which, any liabilities (including costs and expenses incurred by the Company in whole or in part in respect of a Designated Asset) assumed or incurred by the Company are properly attributable to and should be met by the relevant Designated Asset and that accordingly, for the purposes of these Articles should be treated as reducing that Designated Asset from time to time.

Art. 6. Shares.

6.1. Each Share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in accordance with the Shareholders Agreement.

6.2. Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. A register of Shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any Shareholder. Such register shall set forth the name of each Shareholder, his residence or elected domicile, the number of Shares held by him, the amounts paid in on each such Share, and the transfer of Shares and the dates of such transfers. Ownership of Shares will be established by inscription in the said register.

6.4. The Company may redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

Art. 7. Restriction on transfers of Shares.

7.1. General provisions

7.1.1. Unless otherwise provided herein, Shares are freely transferable among Shareholders or, if there is no more than one Shareholder, to third parties.

7.1.2. Notwithstanding anything to the contrary herein, inter vivos, the transfer of Shares to non-Shareholders is subject to the prior approval of the General Meeting representing at least three-quarters (3/4) of the share capital of the Company. In the event of death, the transfer of the Shares of the deceased Shareholder to new Shareholders is subject to the approval given by the other Shareholders in a General Meeting, at a majority of three-quarters (3/4) of the share capital of the Company. Such approval is however not required if, in the event of death, the Shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

7.1.3. A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Luxembourg Companies Act.

7.1.4. Except as otherwise expressly set out in this article 7 or where the provisions of this article 7 have been waived with the approval of the Board, a Shareholder (the Proposing Transferor) desiring to transfer one or more Shares (or any interest therein) (the Transfer Shares which expression shall include all Loan Notes required to be transferred in connection therewith as set out in article 7.1.4.) may at any time give notice in writing to the Company (the Transfer Notice) of his desire to transfer the Transfer Shares and Loan Notes and the sale price thereof, as fixed by him (the Sale Price). A Transfer Notice must relate to all but not some Shares and Loan Notes held by him or it.

7.1.5. Notwithstanding any other provision of the Shareholders Agreement and/or the Articles, where a Shareholder holds both Shares and Loan Notes, any transfer must be in respect of the same Relevant Proportion of its Shares and the Relevant Proportion of its Loan Notes; where, in relation to any such proposed transfer, Relevant Proportion means the proportion which the Shares or Loan Notes held by or on behalf of the Shareholder proposed to be transferred bears to the remaining Shares or Loan Notes held by or on behalf of that Shareholder. The details of the Shares to be transferred and such Loan Notes must be set out in the Transfer Notice. The Sale Price shall be the Sale Price fixed by him for both the relevant Shares and Loan Notes and the expression Transfer Shares shall be deemed to include an interest in the Shares and an interest in the relevant Loan Notes.

7.1.6. The Company shall not register any transfer of any Share:

(i) if the transfer is not permitted under the Shareholders Agreement or the Articles or where the provisions of this article 7 have not been waived with the approval of the Board, and the Shares comprised in any transfer purported to be made so shall carry no rights whatsoever unless and until in each case the breach is rectified; or

(ii) in any event, unless the transferee (unless it is already a Shareholder) shall have entered into a deed agreeing to be bound by the terms of the Shareholders Agreement.

The Company shall be obliged to register any transfer effected in accordance with the Shareholders Agreement.

7.2. The Managers shall, on behalf of the Proposing Transferor, within five (5) days of receiving the Transfer Notice offer the Transfer Shares comprised in such notice for sale to the other Shareholders with a period of ten (10) days for response and (in the case of any Transfer Shares not accepted) again to the other Shareholder offerees who shall have accepted offers with a view to seeking among the other Shareholders acceptances for all such Transfer Shares, and all in accordance with such appropriate procedures as the Managers may determine (but not extending over more than twenty (20) days) with a view to seeking among the members acceptances of all of the Transfer Shares but, so far as consistent with the foregoing, permitting each member to maintain his pre-existing share of the Company's issued share capital.

7.3. If any Transfer Shares so offered are accepted, the Proposing Transferor will upon completion of the foregoing procedures (but subject to article 7.4.) be bound to sell and transfer and the offeree will be bound to purchase and pay for the relevant Transfer Shares at the Sale Price and the Managers will not be entitled to decline or refuse to register any such transfer or transfers.

7.4. If some but not all of the Transfer Shares are accepted in accordance with the foregoing procedures, the Proposing Transferor may elect to treat all of the Transfer Shares as not having been accepted.

7.5. In the case of any Transfer Shares not accepted, or which the Proposing Transferor elects to treat as not accepted under article 7.4., the Proposing Transferor will be entitled within ninety (90) days from the time of completion of the above mentioned procedures to transfer all (but not some only) of such Transfer Shares to a third party for a consideration not less than the Sale Price nominated in accordance with article 7.1 and the Managers will not be entitled to decline or refuse to register such transfer or transfers:

(i) provided that the Company has been furnished with satisfactory evidence as to the bona fide discharge of the said consideration;

(ii) provided that the transferee or transferees have entered into a Deed of Adherence; and

(iii) unless the admission of the proposed transferee to membership would in the opinion of the Board, not be in the best interests of the Company.

7.6. If any Shareholder

(i) (being a corporate Shareholder but excluding Davy to the extent it holds shares on behalf of the Davy Investors) enters into liquidation or receivership or suffers the appointment of an examiner or suffers any analogous proceeding (not being a voluntary liquidation for the purpose of and followed by a reconstruction or amalgamation while solvent upon such terms as may be approved by all of the Shareholders); or

(ii) (being an individual Shareholder) becomes or is adjudged bankrupt in any part of the world or enters into any composition or arrangement with his creditors generally; or

(iii) attempts to deal with or otherwise dispose of any Shares or Loan Notes or interest in Shares or Loan Notes in the Company or creates any Encumbrance over any Shares or Loan Notes otherwise than in accordance with the provisions of the Shareholders Agreement; or

(iv) commits a material or repeated breach or default of its obligations under the Shareholders Agreement or, in the case of Draco, the Property Manager commits a continuing material breach of any of the provisions of any of the SPV Property Management Agreements or,

(v) being Draco, if any of the SPV Property Management Agreements is terminated other than pursuant to clause 14.1 of the Shareholders Agreement;

such Shareholder or as the case may be, his personal representatives, if so notified by the Board at any time within a period of one (1) year after the occurrence of any such event, shall be deemed to have given a Transfer Notice in respect of all Shares held by it or him on the date of such joint determination and in respect of all of his interests in Loan Notes on the date of such notice and the provisions of clause 7.7 save for the occurrence of an event under clause 7.6. (v), in which case, the Transfer Notice will be automatically deemed to have been given on the date of the termination of any of the SPV Property Management Agreements irrespective of whether the Board notifies Draco.

7.7. Where a Transfer Notice has been deemed to have been given under article 7.6., the price determined in accordance with the following provisions of this article shall be deemed to be the price fixed by it or him. The price for all Loan Notes comprising the Transfer Shares shall be the nominal value thereof and the price for all Shares comprising the Transfer Shares shall be calculated as follows:

(i) the fair market value of the entire issued share capital for the time being of the Company, valued as a whole, on the basis of the Company as a going concern on an arms length basis as between a willing buyer and a willing seller without any discount for a minority shareholding and disregarding any purchaser with any special interest and shall, in default of agreement to the contrary between the Proposing Transferor and the relevant offerees, shall be determined by an independent expert appointed by the President for the time being of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales on the basis of this article 7.7, who shall within thirty (30) days of receiving instructions certify his opinion as to the fair market value of the entire issued share capital for the time being of the Company (the Market Value), such certificate to be issued at the request of the Proposing Transferor or of the relevant offeree and at the expense of the

relevant offeree. The Market Value will be final and binding save in the event of manifest error and in so certifying the independent expert will be deemed to act as expert and not as arbitrator and the laws relating to arbitration will not apply;

(ii) the provisions of clause 9.4 of the Shareholders Agreement shall be deemed to be applied to the Market Value and that amount which would have been payable to the Shareholder as a result of the deemed application of the provisions of clause 9.4 of the Shareholders Agreement to the Market Value shall be the price for the respective Shares comprising the Transfer Shares held by that Shareholder. In the application of the provisions of clause 9.4 of the Shareholders Agreement to the Market Value for the purposes of determining amounts due to Draco as a result of holding Class I Shares as at the date on which the Transfer Notice was deemed to be served pursuant to clause 7.6, It shall be assumed for the purposes of this clause 7.7. (ii) and such deemed application that the SPV Property Management Agreements are still continuing in accordance with their terms and have not been terminated (the Class I Price).

Drag Along Right

7.8. In the event of an offer being made by any person (a Third Party) for all of the issued share capital of the Company (the Offer) for a specified sum (the Total Purchase Price) then the Managers shall promptly be notified of the terms thereof and supplied with all documentation relating to such Offer and the Managers shall promptly notify all other Shareholders of the terms thereof and shall make available all such documents relevant thereto. Each Shareholder shall furnish the Managers with full details and documentation in relation to any Offer received by it for any of its Shares which, subject to the terms hereof, it proposes to accept. In the event that the terms of the Offer are acceptable to the holders of seventy five per cent (75%) or more of the nominal value of the Tracker Shares (the Consenting Shareholders) then the Consenting Shareholders shall have the right but not the obligation (the Drag Along Right) to require the remaining Shareholders (the Remaining Shareholders) to sell and transfer some or all (as the Consenting Shareholders may determine) of the Shares held by the Remaining Shareholders (the Remaining Shares) to the Third Party to whom the Consenting Shareholders are prepared to sell and transfer all Shares held by them (the Transfer Shares) or to the Consenting Shareholders. The Consenting Shareholders shall only exercise their entitlements under article 7.8 where they reasonably believe that at the time the Offer is received it represents fair market value on the basis of a willing buyer and a willing seller disregarding any purchaser with a special interest and the Third Party agrees to repay all Loan Notes in full.

7.9. The Drag Along Right may be exercised by the Consenting Shareholders serving notice to that effect (the Drag Along Notice) on the Remaining Shareholders specifying that the Remaining Shareholders are required to transfer the Remaining Shares or some thereof.

7.10. A Drag Along Notice once given shall be irrevocable but shall lapse (and all obligations thereunder shall lapse) in the event that for any reason the Consenting Shareholders do not transfer the Transfer Shares to the Third Party within one hundred fifty (150) days from the date of the Drag Along Notice.

7.11. The Remaining Shareholders shall only be obliged to sell the Remaining Shares on terms that they shall be entitled to receive a consideration (the Drag Along Price) equal to the amount that they would have been deemed to receive if the provisions of clause 9.4 of the Shareholders Agreement were applied to the Total Purchase Price.

7.12. Upon the exercise of the Drag Along Right, the Remaining Shareholders shall, conditional upon the contemporaneous (or earlier) completion of the transfer of the Transfer Shares, be bound to sell the Remaining Shares and the Loan Notes held by the Remaining Shareholders (the Remaining Shares) for the Drag Along Price. Completion of the sale of the Remaining Shares shall take place on the date specified for that purpose by the Consenting Shareholders to the Remaining Shareholders in the Drag Along Notice save that the date so specified by the Consenting Shareholders shall be the same date as the date proposed for completion of the sale of the Transfer Shares.

7.13. If any Remaining Shareholder fails to complete the sale of any Remaining Share within seven (7) days of being so requested to do, the Remaining Shareholder appoints the Board (or any single manager) as his attorney (or attorneys) to accept the Offer on behalf of any such Remaining Shareholder and to sell and execute a transfer(s) of the Remaining Shares to the Third Party (or as it may direct) who shall be deemed to do so in the name of and as duly appointed attorney for and/or on behalf of such Remaining Shareholder and the Company shall give a good receipt for the purchase price of such Remaining Shares on behalf of such Remaining Shareholder and the Board shall register the Third Party (or as it may direct) as holder thereof and issue to it (as it may direct) certificates for the same whereupon the Third Party (or the person directed by the Third Party) shall be indefeasibly entitled thereto. The Remaining Shareholder shall in such case be bound to deliver up his certificate (if any) for the Remaining Share(s) to the Company whereupon the Remaining Shareholder shall be entitled to receive the Drag Along Price which shall in the meantime be held by the Company on trust for the Remaining Shareholders absolutely but without interest.

7.14. The Board shall not refuse to register any transfer made pursuant to this article 7.

7.15. Any person who proposes (or is required) to transfer Shares (or interest therein) under article 7.8 shall also be required to transfer that Shareholder's same interest, if any, in Loan Notes outstanding at that time.

7.16. For the avoidance of doubt, exercise of the Drag Along Right contained in articles 7.8 to 7.15 above is not subject to article 7.23 below in any way.

Permitted Transfers

7.17. Each Shareholder (being a body corporate) shall be entitled to transfer the entire legal and beneficial interest in all or any part of the Shares and Loan Notes held by it to any member for the time being of its Shareholder Group PROVIDED THAT in any such event, any such transferee shall first enter into a Deed of Adherence together with an agreement under or supplemental to the Shareholders Agreement whereby It undertakes all of the liabilities and responsibilities of the transferring Shareholder under the Shareholders Agreement, the transferee must also take the transferor's interest in the Loan Notes, and that, on such transferee proposing to cease to be a member of that Shareholder's Group, it shall first re-transfer all its interest in the Shares and Loan Notes held by it or on its behalf to the original intra Group transferor under this article or as otherwise may be agreed in writing by all of the other Shareholders. Furthermore, Davy shall be entitled to transfer the legal and/or beneficial interest in all or any part of the Shares and Loan Notes held by it to any member of its Davy Investor Group.

7.18. Each Shareholder (being an individual) may transfer the legal and/or beneficial ownership of any Shares and Loan Notes for the time being registered in his name to any company or body corporate in respect of which he can determine the composition of the board of its directors or holds more than half in nominal value of its shares carrying voting rights generally and may transfer the legal ownership of such shares to his personal nominee where he retains the beneficial ownership (each a Permitted Relationship) PROVIDED ALWAYS THAT in any such event, any such transferee shall first enter into a Deed of Adherence together with an agreement under or supplemental to the Shareholders Agreement whereby it undertakes all of the liabilities and responsibilities of the transferring Shareholder under the Shareholders Agreement, the transferee must also take the transferor's interest in the Loan Notes, and that, on such transferee proposing to cease to be within the Permitted Relationship, it shall first re-transfer all its interest in the Shares and Loan Notes held by it or on its behalf to the original intra Permitted Relationship transferor under this article or as otherwise may be agreed in writing by all of the other Shareholders.

No Transfers except as Permitted

7.19. No Shareholder shall grant or permit to exist any Encumbrance over any Share or Loan Notes held by it or on its behalf.

7.20. No Share or Loan Note nor any interest therein shall be transferred, sold or otherwise disposed of save as provided in this article 7 save that the beneficial ownership of the Shares and/or the Loan Notes registered In the name of Davy may be transferred by and amongst clients of Davy Stockbrokers from time to time and in that regard the provisions of articles 7.1 to 7.6, 7.8 to 7.15 and 7.23 shall not apply. Any such transfer amongst clients of Davy shall not be in breach of any applicable securities or other law or regulation.

7.21. No Shareholder shall transfer all or any of his Shares (or any interest therein) if such transfer would result in an event of default or breach of covenant under the Financing Agreements.

Disapplication

7.22. The provisions of this article 7 or any of them may be waived in whole or in part in any particular case by resolution of the Board.

Tag along

7.23. Each Shareholder hereby covenants and undertakes to and with each other that in the event that he receives any offer for the sale of at least 25% of his Shares and wishing to accept such offer (the Selling Shareholder), then notwithstanding anything contained in the Articles or in the Shareholders Agreement and following the operation of any offer around arrangements under articles 7.1 to 7.5, such Selling Shareholder shall procure that it shall be an express term of any agreement for the sale by him of his Shares or any of them,

(i) that each of the other Shareholders holding Shares other than Class I Shares and Class J Shares shall have the option of selling to the proposed purchaser thereof the same proportion of the Shares and interest in Loan Notes held by him as the proportion being sold by the Selling Shareholder of the Shares and Loan Notes held by the Selling Shareholder and upon the same terms (including the repayment of any Loan Notes by or on behalf of such Selling Shareholder) and at the same time as such Selling Shareholder's Shares are sold; and

(ii) that each of the other Shareholders holding Class I Shares and Class J Shares shall have the option of selling to the proposed purchaser thereof the same proportion of the Class I Shares and Class J Shares and interest in Loan Notes held by him as the proportion being sold by the Selling Shareholder of the Shares and Loan Notes held by the Selling Shareholder and upon the same terms save for price which shall be at least equal to the amount which they would have been deemed to receive in respect of their Class I Shares or Class J Shares (as the case may be) if the provisions of clause 9.4 of the Shareholders Agreement were applied to the total purchase price being offered by the proposed purchaser provided that these provisions shall not apply to permitted transfers referred to in articles 7.17 and 7.18 (Tag Along Right).

7.24. For the avoidance of doubt, exercise of the Tag Along Right contained in article 7.23 is not subject to articles 7.8 to 7.15 above in any way.

7.25. Subject, for the avoidance of doubt, to articles 7.6 and 7.7, 7.17 and 7.18, no Transfer Notice may be given under article 7.1 or 7.8 prior to the expiry of the Investment Term unless one of the circumstances set out in article 7.6 arises.

III. Management - representation

Art. 8. Board.

8.1. The Company is managed by a board of managers of different classes appointed by a resolution of the General Meeting which sets the term of their office. They constitute the Board. The Manager(s) need not to be Shareholder(s).

8.2. Davy shall, for so long as it is the registered holder of Tracker Shares and/or Davy Subco Is holder or the Class J Shares, be entitled at any time and from time to time to propose the appointment and removal by the General Meeting of the majority of the Managers (the A Managers). Draco shall, for so long as the Property Manager remains manager of the Properties in accordance with the terms of the SPV Property Management Agreements and for so long as Draco is the registered holder of at least 1.86% of the issued Tracker Shares, be entitled to propose the appointment and removal by the General Meeting of one person as a Manager (the B Manager).

8.3. Any or all the Managers may be dismissed at any time (with or without cause) by a resolution of the General Meeting.

Art. 9. Powers of the Board.

9.1. All powers not expressly reserved by the Luxembourg Companies Act or the present Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

9.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the Board.

Art. 10. Procedure.

10.1. Meetings of the Board are convened at the registered office of the Company in Luxembourg or any other place indicated in the convening notice, provided that meetings of the Board can only take place outside the Grand-Duchy of Luxembourg in case of force majeure.

10.2. Meetings of the Board are convened as often as the Company's interests so requires or upon call of any Manager and in any case on a quarterly basis.

10.3. Written notice of any meeting of the Board shall be given to all Managers at least seven (7) days in advance of the date set for such meeting, unless each Manager agrees in writing to shorten the notice period.

10.4. No such convening notice is required if all the members of the Board are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board.

10.5. Any Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another Manager as his proxy.

10.6. The Company shall furnish to each of its Managers at least seventy-two (72) hours before the date for each quarterly board meeting a management report in regard to the current trading and financial affairs of the Company which report shall include up to date management profit and loss accounts, cash flows and balance sheets in respect of the period since the previous meeting of the Board and appropriate budgets and cash flow forecasts and other relevant information.

10.7. The Board can validly deliberate and act only if at least one (1) A Manager and one (1) B Manager is present or represented. Notice of the place and time of the adjourned meeting shall be given by any Manager to the Managers. Resolutions of the Board are validly taken by the majority of the votes of the Managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one A Manager and one B Manager. In the event of an equality of votes, the chairman shall not have a second or casting vote. The resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by all the Managers present or represented at the meeting.

10.8. Any Manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other provided always that (i) a majority of the Board present is physically present in Luxembourg and (ii) the chairman (whether appointed in such quality or acting as chairman pro tempore) or, as the case may be, any Manager presiding the Board Meeting notes his satisfaction that all of the Managers have been notified of the availability of the conference telephone or similar facility and can hear and contribute to the Board Meeting and such participation in a Board Meeting shall constitute presence in person at the Board Meeting.

10.9. Circular resolutions signed by all the Managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 11. Observer. Davy is entitled to appoint an observer to the Board (the Observer). Any Observer shall be permitted to attend all meetings of the Board. An Observer shall not be entitled to vote on any such meetings, but shall be allowed to speak. Davy may remove the Observer appointed by it. The Board shall send any Observer so nominated an invitation to attend Board meetings together with the relevant notice of meeting and Board papers and is permitted to attend such Board meetings in each case as if he were a Manager (subject to the restrictions on voting rights referred to above).

Art. 12. Decision level - Reserved matters. The Company shall not without the prior written approval of the holders for the time being of seventy five percent (75%) of the nominal value of the Tracker Shares in issue (it being understood that where required by Luxembourg law, the Articles, some of the following matters may also require the formal approval of the Board):

- a) purchase, sell, or otherwise acquire (including both the execution or agreement of an option in respect of any of the foregoing and completion thereunder) or dispose of any freehold or leasehold property (where the leasehold interest is in excess of 100 years) or any interest therein (but nothing in this article 12 a) shall be taken to limit or restrict the obligations or authorities of the Property Manager under each SPV Property Management Agreement);
- b) create or issue or agree to create or issue any share or loan capital or give or agree to grant any entitlement to call for the issue of any share or loan capital (whether on a subscription basis, conversion basis or otherwise) or vary the rights or obligations attaching to any share or loan capital or reduce or increase its share capital or consolidate or subdivide any shares in its capital;
- c) hold shares in a Subsidiary other than a wholly owned subsidiary company in accordance with the Investment Strategy save where the holding of shares (in a Subsidiary or otherwise) by the Company has been approved by the Board;
- d) enter into any credit, financing and/or security arrangement or agreement;
- e) change its accounting reference date;
- f) enter into any legal partnership with any persons save as permitted pursuant to the Investment Strategy and where the liability of the Company or the Group for the debts of such partnership is limited to the amount of Company's investment in such partnership except that the prior approval of the Shareholders shall not be required where such investment or partnership has been approved by the Board;
- g) save in accordance with the Shareholders Agreement, vary in any respect its memorandum of association or the Articles or other constitutional documents of the Company or any member of the Group or the rights attaching to any of its shares or the authorised capital for the time being of the Company or any member of the Group or amend or permit to be amended or varied the share capital of the Company or any member of the Group;
- h) alter its name;
- i) pass any resolution or take any steps with a view to dissolution, examination, liquidation or winding up or enter any compensation with its creditors in each case;
- j) remove any person appointed as a Manager (except as expressly set out in clause 5 of the Shareholders Agreement);
- k) remove or change its auditors from the auditors of the Company at the date hereof or change any accounting policies of the Company;
- l) change the nature or scope of the Relevant Business or engage in any business, trade or activity other than the Relevant Business;
- m) pay any dividend or make any distribution from the Company or any subsidiary or any member of the Group or make or permit to be made any redemption or purchase of any Share in the capital of the Company or any member of the Group or otherwise permit any reduction to occur or permit any distribution of assets or capital to occur in any case in relation to the Company or any member of the Group;
- n) enter into any onerous contract or, except in the ordinary and proper course of the Relevant Business and on arm's length terms, enter any transaction or any contract materially affecting the Relevant Business;
- o) other than in accordance with the Business Plan for each of the Properties borrow any sum or incur any Indebtedness except under the Facilities Agreements in the ordinary and proper course of the Relevant Business or incur any capital expenditure other than capital expenditure previously approved by Davy in writing;
- p) enter into, terminate, amend or in any manner vary the Other Documents or any contract or agreement with Robert Greacen, James Brooke-Webb or Draco or any member of the Shareholder Group of Draco or other senior employees (including service agreements) or any person, firm or body corporate with which any of them is connected or associated;
- q) incur any expenditure beyond, to a material extent, that for which provision is made in the Business Plan for each of the Properties;
- r) engage employees with an aggregate cost of remuneration and benefits of more than ten thousand Pounds Sterling (£10,000) per annum individually or twenty thousand Pounds Sterling (£20,000) per annum in aggregate;
- s) appoint any property managers or any corporate finance advisors or investment bank in connection with any sale, public offering or financing of or by the Company, any subsidiary, or any of their business or assets;
- t) save in accordance with the Business Plan for each Property, make any loan or advance or give any credit other than immaterial amounts in the ordinary and proper course of the Relevant Business on an arm's length basis;
- u) give any guarantee or indemnity to secure the liabilities or obligations of any person;
- v) transfer or dispose (by means of sale, lease or in any other manner) or agree to transfer or dispose of the whole or a substantial part of the undertaking or assets of the Company or any member of the Group (which for the avoidance of doubt, shall include the Properties or any body corporate owning the legal or beneficial Interest in the Properties);

w) release or waive any right, title or interest in the Company or any member of the Group any liability or obligation of any tenant or any other party in relation to the Properties, the Company or any member of the Group;

x) other than in accordance with the express terms of the Shareholders Agreement, the Business Plan or the Other Documents sell, transfer or otherwise assign, deal with, lend, lease or otherwise dispose of (whether outright, by a sale and repurchase or sale and lease-back arrangement or otherwise) all or any part of its present or future undertaking, assets (including, without limitation, the Property), rights or revenues (whether by one of a series of transactions related or not and whether voluntarily or involuntarily) or any interest therein;

y) other than a Permitted Transfer under articles 7.17 or 7.18 of the Shareholders Agreement, approve or permit any transfer of any Shares or any share capital of any member of the Group; or

z) enter into any amalgamation, merger, de-merger, consolidation or reconstruction.

Art. 13. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of the single manager and, in case of plurality of Managers, by the joint signature of one A Manager and one B Manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 9.2. of these Articles.

Art. 14. Liability of the managers. The Managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Luxembourg Companies Act.

IV. General meetings of shareholders

Art. 15. Powers and voting rights.

15.1. The single Shareholder assumes all powers conferred by the Luxembourg Companies Act to the General Meeting.

15.2. Each Shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

15.3. Each Shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the General Meeting.

Art. 16. Form - Place - Quorum - Majority.

16.1. If there are not more than twenty-five (25) Shareholders, the decisions of the Shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the Shareholders In writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The Shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the Shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

16.2. Meetings of Shareholders, if any, must be held exclusively in the Grand Duchy of Luxembourg, save in case of force majeure.

16.3. Subject to article 12 above, collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

16.4. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted be amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

V. Annual accounts - allocation of profits

Art. 17. Accounting Year.

17.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

17.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the Board must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the Managers, the statutory auditor(s) (if any) and Shareholders towards the Company.

17.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. Allocation of Profits.

18.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

18.2. The General Meeting has discretionary power to dispose of the surplus, subject to any provisions set forth in the Shareholders Agreement. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

18.3. Interim dividends may be distributed, at any time and subject to the any provisions set forth in the Shareholders Agreement, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - liquidation

Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by a resolution of the General Meeting which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the Shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

19.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the Shareholders in proportion to the provisions set forth in the Shareholders Agreement.

VII. General provision

20. All matters not governed by the present Articles shall be determined in accordance with the provisions of the Luxembourg Companies Act and those in the Shareholders Agreement.

VIII. Definitions

The following capitalised terms used in the Articles shall have the following meanings:

A Manager shall have the meaning set out in article 8.2. of the Articles;

Articles means the articles of association of the Company, as amended from time to time;

B Manager shall have the meaning set out in article 8.2. of the Articles;

Board means the board of managers of the Company appointed from time to time in accordance with article 8 of the Articles;

Business Plan means the business plan relating to each of the Properties in the form to be set out in the SPV Property Management Agreement, for each such Property as such business plans vary from time to time as the Board may determine;

Class means any class of shares (if any) issued or to be issued in the Company;

Class A Shares mean the class A "tracker" shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, and a Class A Share means any of them;

Class B Shares mean the class B "tracker" shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, and a Class B Share means any of them;

Class C Shares mean the class C "tracker" shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, and a Class C Share means any of them;

Class D Shares mean the class D "tracker" shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, and a Class D Share means any of them;

Class E Shares mean the class E "tracker" shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, and a Class E Share means any of them;

Class F Shares mean the class F "tracker" shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, and a Class F Share means any of them;

Class G Shares mean the class G "tracker" shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, and a Class G Share means any of them;

Class H Shares mean the class H "tracker" shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, and a Class H Share means any of them;

Class I Shares mean the class I shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, and a Class I Share means any of them;

Class J Shares mean the class J shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, and a Class J Share means any of them;

Consenting Shareholder shall have the meaning set out in article 7.8. of the Articles;

Davy means DAVY PROPERTY HOLDINGS, a private unlimited company incorporated in Ireland with registered number 414752;

Davy Investors means those clients of Davy on whose behalf Davy subscribed for and shall subscribe for Tracker Shares;

Davy Investor Group means any client of Davy from time to time;

Davy Subco means DAVY INVESTMENTS S.à R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Deed of Adherence means any deed of adherence to the Shareholders Agreement;

Designated Assets shall have the meaning set out in article 5.1. of the Articles;

Development shall have the same meaning as set out in the SPV Property Management Agreement for each of the Properties;

Draco means DRACO PROPERTY 4 LLP, a limited liability partnership incorporated in England with registration number OC322830;

Drag Along Notice shall have the meaning set out in article 7.9. of the Articles;

Drag Along Price shall have the meaning set out in article 7.11. of the Articles;

Drag Along Right shall have the meaning set out in article 7.8. of the Articles;

Encumbrance means (i) any adverse claim or right or third party right or other similar right or interest; (ii) any equity; (iii) any option or right of pre-emption or right to acquire or right to restrict; (iv) any mortgage, charge, assignment, hypothecation, pledge, lien, encumbrance or security interest or arrangement of whatsoever nature; (v) any reservation-of-title; or (vi) any hire purchase, lease or instalment purchase agreement;

Financing Agreements means the credit and security agreements (including all documents and instruments to be issued thereunder) to be entered into by a Subsidiary in connection with the acquisition by that Subsidiary of the Property acquired by it and the financing of the costs of any Development of that Property and in each case in such form as the Board may approve;

General Meeting means the general meeting of Shareholder(s) of the Company;

Indebtedness means any obligations for the payment or repayment of money, whether actual or contingent, present or future, sole or joint (including, without limitation, under the Financing Agreements and all leasing, hire purchase or conditional or contingent payment arrangements);

Investment Criteria means the investment criteria as set out in the Shareholders Agreement;

Investment Strategy means the investment strategy of the Company outlined in the Shareholders Agreement;

Investment Term means the period of five (5) years commencing on 18 December 2007 or such longer period as may be determined by the Board as set out in the Shareholders Agreement;

Loan Notes means the loan notes issued by the Company, such Loan Notes to amount to an aggregate maximum amount of £ 52,866,000;

Managers mean the members of the Board from time to time, and a Manager of the Company means any of them;

Material Lease means any lease, agreement to lease or option for lease in respect of a property where the rental thereunder is in excess of one hundred thousand Pounds Sterling (£100,000) per annum and the term is greater than five (5) years;

Market Value shall have the meaning set out in article 7.7. of the Articles

Observer shall have the meaning set out in article 11. of the Articles;

Offer shall have the meaning set out in article 7.8. of the Articles;

Other Documents means the SPV Management Agreement in respect of each of the Properties, the purchase agreement for any of the Properties, the Financing Agreements and all other agreements and documents entered into by or on behalf of the Company and/or the Subsidiaries from time to time in connection with the Properties and otherwise;

Permitted Relationship shall have the meaning set out in article 7.18. of the Articles;

Properties means the UK real estate property or property interests that a Subsidiary may acquire in accordance with the terms of the Shareholders Agreement whether directly or indirectly through the acquisition of any body corporate, and a Property means any of them;

Property Manager shall have the meaning set out in the Shareholders Agreement;

Proposing Transferor shall have the meaning set out in article 7.1.4. of the Articles;

Relevant Business means the acquisition by the Subsidiaries of the Properties and the development, management and lease, sale or other disposal by the Subsidiaries of the Properties and all activities incidental thereto in accordance with the Investment Criteria and the Investment Strategy and in accordance with the Business Plan for each of the Properties,

Relevant Proportion means in relation to any such proposed transfer, the proportion which the Shares or Loan Notes held by or on behalf of the Shareholder proposed to be transferred bears to the remaining Share or Loan Notes held by or on behalf of that Shareholder;

Remaining Shares shall have the meaning set out in article 7.8. or 7.12, as the case maybe, of the Articles;

Remaining Shareholders shall have the meaning set out in article 7.8. or 7.12 as the case may be, of the Articles;

Sale Price shall have the meaning set out in article 7.1.4. of the Articles;

Selling Shareholder shall have the meaning set out in article 7.23. of the Articles;

Shareholder Group means, in relation to any Shareholder, that Shareholder and any subsidiary or holding company of the Shareholder from time to time;

Shareholder(s) means the holders of the Shares in the share capital of the Company, and any person to whom Shares are transferred or issued from time to time (excluding the Company) in accordance with the terms of the Shareholders Agreement, and Shareholder means any of them;

Shareholders Agreement means a shareholders agreement by and between inter alia the Company, Draco, Davy and Davy Subco as amended from time to time;

Shares means the Ordinary Shares, the Tracker Shares, the Class I Shares and the Class J Shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, having a par value of one Pound Sterling (£ 1) each, and a Share means any of them;

SPV Property Management Agreement means the management agreement to be entered into between the Property Manager and each Subsidiary in relation to the Property owned by the relevant Subsidiary in the form set out in the Shareholders Agreement;

Subsidiary shall have the meaning set out in the Shareholders Agreement;

Tag Along Right shall have the meaning set out in article 7.23. of the Articles;

Third Party shall have the meaning set out in article 7.8. of the Articles;

Total Purchase Price shall have the meaning set out in article 7.8. of the Articles;

Tracker Shares mean the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares and the Class H Shares that may exist in the share capital of the Company from time to time, and a Tracker Share means any of them;

Transfer Notice shall have the meaning set out in article 7.1.4. of the Articles;

Transfer Shares shall have the meaning set out in article 7.1.4. or 7.8., as the case may be, of the Articles.

Suit la traduction française du texte qui précède:

I. Dénomination - siège social - objet- durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est constitué une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Belavista Holding SARL" (la Société), régie par les lois de Luxembourg, en particulier par la loi sur les sociétés luxembourgeoises ainsi que par les présents Statuts.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du Conseil. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou

personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Associés.

II. Capital - parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à quarante mille six cent vingt-quatre livres sterling (£ 40.624) représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (en cas de pluralité, les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), (ii) dix mille (10.000) parts sociales "traçantes" de classe A (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe A), (iii) (10.000) parts sociales "traçantes" de classe B (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe B et individuellement, une Part Sociale de Classe B), (iv) quatre mille soixante-deux (4.062) parts sociales de classe I (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe I et individuellement, une Part Sociale de Classe I), et (v) (4.062) parts sociales de classe J (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe J et individuellement, une Part Sociale de Classe J), sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La Société peut également créer et émettre (i) des parts sociales "traçantes" de classe C (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe C et individuellement, une Part Sociale de Classe C), (ii) des parts sociales "traçantes" de classe D (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe D et Individuellement, une Part Sociale de Classe D), (iii) des parts sociales "traçantes" de classe E (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe E et individuellement, une Part Sociale de Classe E), (iv) des parts sociales "traçantes" de classe F (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe F et individuellement, une Part Sociale de Classe F), (v) des parts sociales "traçantes" de classe G (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe G et individuellement, une Part Sociale de Classe G), et (vi) des parts sociales "traçantes" de classe H (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe H et individuellement, une Part Sociale de Classe H) ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune.

Les Parts Sociales Traçantes traceront la performance et le rendement d'un ou de plusieurs actifs particuliers de la Société (les Actifs Désignés) ce terme qui sera réputé inclure non seulement les Actifs Désignés identifiés comme tels mais également (i) le produit de la vente de tout ou partie de ces Actifs Désignés (ii) tout actif qui pourra de temps à autre raisonnablement être considéré comme ayant remplacé en tout ou en partie ces Actifs Désignés y compris, en tout état de cause, tout produit de vente (que ce soit en numéraire ou autre) reçu en relation avec ces Actifs Désignés (iii) tout actif acquis en relation avec, ou en conséquence de, la détention de ces Actifs Désignés et (iv) toute distribution de revenu ou de capital reçue par la Société en relation avec, ou en conséquence de, la détention de ces Actifs Désignés.

Chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à un (1) vote.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de L'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents Statuts.

5.3 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi, sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Toute prime d'émission payée pour la souscription de toute Part Sociale, ordinaire ou d'une Classe spécifique à son émission, sera versée sur un compte de réserve de prime d'émission correspondant à cette Classe spécifique de Part Sociale (ou selon le cas, Part Sociale Ordinaire) qui portera la lettre correspondante (le cas échéant).

5.4 Toutes les Parts Sociales auront des droits égaux, sauf disposition contraire des présents Statuts.

5.5 Sous réserve de l'article 5.1, les Actifs Désignés relatifs aux Parts Sociales de Classe A sont tous les droits et intérêts dans Bloomfield S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.687 que la Société peut posséder de temps à autre.

5.6 Sous réserve de l'article 5.1, les Actifs Désignés relatifs aux Parts Sociales de Classe B sont tous les droits et Intérêts dans Seven Dials S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.218 que la Société peut posséder de temps à autre.

5.7 Le Conseil, à son entière discrétion (mais conseillé par des réviseurs ou tout conseiller externe s'il le juge nécessaire) aura le droit de préciser si, au moment de la désignation des Actifs Désignés qui se rapportent à la classe de Parts Sociales Traçantes concernée ou à tout moment ultérieur, et si tel est le cas, dans quelle mesure tous les passifs (en ce compris les coûts et dépenses supportés par la Société intégralement ou en partie pour un Actif Désigné) assumés ou

supportés par la Société sont correctement imputables et doivent être acquittés par l'Actif Désigné en question, et que par conséquent, pour les besoins des présents Statuts, doivent être traités comme réduisant cet Actif Désigné de temps à autre.

Art. 6. Parts Sociales.

6.1 Chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société conformément au Pacte d'Associés.

6.2 Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Un registre des Parts Sociales sera tenu au siège social de la Société, où il pourra être consulté par chaque Associé. Ce registre indiquera avec précision le nom de chaque Associé, son lieu de résidence ou domicile élu, le nombre de Parts Sociales qu'il détient, les libérations pour chacune des Parts Sociales, ainsi que la cession des Parts Sociales et les dates de ces cessions. La possession des Parts Sociales sera établie par l'inscription dans ledit registre.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

Art. 7. Restriction concernant les cessions de Parts Sociales.

7.1 Dispositions générales

7.1.1. Sauf disposition contraire ci-dessous, les Parts Sociales sont librement cessibles entre les Associés ou, lorsque la Société a un associé unique, aux tiers.

7.1.2 Nonobstant toute disposition contraire ci-dessous, la cession de Parts Sociales (inter vivos) à des non-Associés est soumise à l'accord préalable de l'Assemblée Générale représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social de la Société. En cas de décès, la cession de Parts Sociales de l'Associé défunt aux nouveaux Associés est soumise à l'accord donné par les autres Associés en Assemblée Générale, à la majorité des trois-quarts (3/4) du capital social de la Société. Cet accord n'est cependant pas exigé si, en cas de décès, les Parts Sociales sont cédées soit aux parents, descendants ou au conjoint survivant.

7.1.3 Une cession de Parts Sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil. Pour tous les autres points, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Luxembourgeoises.

7.1.4 Sauf disposition contraire expressément exposée au présent article 7 ou si renonciation a été faite aux dispositions du présent article 7 avec l'accord du Conseil, un Associé (le Cédant Offrant) qui veut céder une ou plusieurs Parts Sociales (ou tout intérêt y attaché) (les Parts Sociales Cessibles expression qui englobera toutes les Lettres de Crédit requises à céder en relation avec ce qui précède comme exposé à l'article 7.1.4.) peut à tout moment notifier par écrit à la Société (l'Avis de Cession) son souhait de céder les Parts Sociales Cessibles et les lettres de crédit et le pris de vente par conséquent, tel que fixé par lui (le Prix de Vente). Un Avis de Cession doit se référer à toutes et non pas à certaines Parts Sociales et Lettres de Crédit qu'il détient ou que la Société détient.

7.1.5 Nonobstant toute autre disposition du Pacte d'Associés et/ou des Statuts, lorsqu'un Associé détient à la fois des Parts Sociales et des Lettres de Crédit, toute cession doit s'effectuer par rapport à la même Proportion Concernée de ses Parts Sociales et la Proportion Concernée de ses Lettres de Crédit; lorsque, concernant toute cession de ce type envisagée, Proportion Concernée signifie la proportion que les Parts Sociales ou Lettres de Crédit détenus par ou au nom de l'Associé offertes à la cession supportent par rapport aux Parts Sociale Restantes ou les Lettres de Crédit détenues par ou au nom de cet Associé. Le détail des Parts Sociales à céder et lesdites Lettres de Crédit doit être spécifié dans l'Avis de Cession. Le Prix de Vente sera le Prix de Vente fixé par lui à la fois pour les Parts Sociales concernées et les Lettres de Crédit et l'expression Parts Sociales Cessibles sera censée comprendre un intérêt dans les Parts Sociales et un intérêt dans les Lettres de Crédit concernées.

7.1.6 La Société n'enregistrera aucune cession de Part Sociale:

(i) si la cession n'est pas autorisée par le Pacte d'Associés ou par les Statuts ou si renonciation des dispositions de cet article 7 n'a pas été effectuée avec le consentement du Conseil, et les Parts Sociales comprises dans toute cession qui va s'effectuer ne porteront aucun droit quel qu'il soit à moins que et jusqu'à ce que dans chaque cas la violation soit rectifiée; ou

(ii) dans tout événement, à moins que le cessionnaire (à moins d'être déjà un Associé) ait conclu un contrat qui autorise à être lié par les conditions du Pacte d'Associés.

La Société sera obligée d'enregistrer toute cession effectuée conformément au Pacte d'Associés.

7.2 Les Gérants devront, au nom du Cédant Offrant, dans un délai de cinq (5) jours à compter de la réception de l'Avis de Cession offrir les Parts Sociales Cessibles comprises dans cet avis à la vente aux autres Associés dans un délai de dix (10) jours pour réponse et (si la Cession de Parts Sociales n'est pas acceptée) à nouveau aux autres associés visés qui auront accepté les offres avec la perspective de chercher parmi les autres Associés des acceptations pour toutes ces Parts Sociales Cessibles et toutes en conformité avec ces procédures appropriées tel que les Gérants le décident (mais ne dépassant pas plus de vingt (20) jours) avec la perspective de chercher parmi les membres des acceptations de toutes

les Parts Sociales Cessibles mais, dans la mesure où cela est cohérent avec ce qui précède, permettant à chaque membre de conserver sa part sociale déjà existante du capital social émis de la Société.

7.3 Si toute Cession de Parts Sociales ainsi offerte est acceptée, le Cédant Offrant sera lié dès l'accomplissement des procédures précitées (mais sous réserve de l'article 7.4) à vendre et céder et le cessionnaire potentiel sera lié à acheter et payer pour la Cession de Parts Sociales concernée au Prix de Vente et les Gérants ne seront pas autorisés à refuser d'enregistrer cette ou ces cessions.

7.4 Si une partie seulement des Parts Sociales Cessibles sont acceptées conformément aux procédures précitées, le Cédant Offrant peut choisir de traiter toutes les Parts Sociales Cessibles comme n'ayant pas été acceptées.

7.5 Au cas où toutes les Parts Sociales Cessibles ne sont pas acceptées, ou que le Cédant Offrant choisit de les traiter comme non-acceptées selon l'article 7.4., le Cédant Offrant sera autorisé dans un délai de quatre-vingt (90) jours à compter de l'achèvement des procédures mentionnées ci-dessus à céder toutes (et non pas certaines seulement) ces Parts Sociales Cessibles à un tiers Gérants ne seront pas autorisés à refuser d'enregistrer cette ou ces cessions:

- (i) à condition que la Société ait des preuves suffisantes de la décharge de bonne foi dudit paiement;
- (ii) à condition que le ou les cessionnaire(s) ait conclu un Pacte d'Adhésion; et
- (iii) à moins que l'acceptation de l'adhésion du cessionnaire proposé ne servirait pas, selon l'avis du Conseil, les meilleurs intérêts de la Société.

7.6 Si tout Associé

(i) (étant un Associé personne morale à l'exclusion de Davy exclus dans la mesure où il détient des parts sociales au nom des Investisseurs Davy) entreprend une liquidation ou un règlement judiciaire ou subit la nomination d'un inspecteur ou subit toute procédure similaire (n'étant pas une liquidation volontaire pour l'objet et suivie d'une reconstruction ou fusion alors qu'il est solvable selon ces conditions telles qu'acceptées par tous les Associés); ou

(ii) étant un Associé personne physique) devient ou est jugé en faillite n'importe où dans le monde ou entreprend toute constitution ou arrangements avec ses créiteurs en général; ou

(iii) essaye de traiter ou bien de disposer des Parts Sociales ou Lettres de Crédit ou intérêt dans les Parts Sociales ou Lettres de Crédit dans la Société ou grève de charges toutes Parts Sociales ou Lettres de Crédit en non-conformité avec les dispositions du Pacte d'Associés; ou

(iv) commet un manquement matériel ou répété ou fait défaut à ses obligations selon le Pacte d'Associés ou, dans le cas de Draco, le Gérant de Biens commets une infraction matérielle continue de toutes dispositions de tous Contrats de Gestion des Biens SVP ou,

(v) étant Draco, si tous Contrats de Gestion des Biens SVP sont résiliés autrement que conformément à la clause 14.1 du Pacte d'Associés;

Cet Associé ou selon le cas, ses représentants personnels, si le Conseil l'avise à tout moment dans un délai d'un (1) an après que cet évènement se soit produit, sera censé avoir donné un Avis de Cession concernant toutes les Parts Sociales qu'il détient à la date de cette détermination commune et concernant tous ses intérêts dans les Lettres de Crédit à la date de cet avis et les dispositions de l'article 7.7 sauf si un évènement se produit selon l'article 7.6. (v), auquel cas, l'Avis de Cession sera automatiquement censé avoir été donné à la date de résiliation de tous Contrats de Gestion des Biens SVP sans tenir compte si le Conseil informe Draco.

7.7 Lorsqu'un Avis de Cession a été considéré comme ayant été donné selon l'article 7.6., le prix fixé conformément aux dispositions suivantes de cet article sera censé être le prix fixé par lui.

Le prix pour toutes les Lettres de Crédit qui comprennent les Parts Sociales Cessibles correspondra à la valeur nominale en conséquence et le prix pour toutes les Parts Sociales qui comprennent les Parts Sociales Cessibles sera calculé comme suit:

(i) la valeur marchante juste du capital social émis intégralement durant l'existence de la Société, estimée dans sa globalité, sur la base d'une Société en tant que fonds de commerce sur base d'égalité entre un acheteur consentant et un vendeur consentant sans remise aucune pour un actionariat minoritaire et sans tenir compte de tout acheteur avec tout intérêt spécial et devra, faute de contrat inversement entre le Cédant Offrant et les cessionnaires concernés, sera fixée par un expert indépendant nommé par le Président durant l'existence de l'Institut des Comptables Agréés d'Angleterre et Pays de Galles sur la base de cet article 7.7, qui devra dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception des instructions certifier son opinion en ce qui concerne la valeur marchante juste du capital social émis intégralement durant l'existence de la Société (la Valeur Marchande), ce certificat sera à émettre à la demande du Cédant Offrant ou du cessionnaire concerné, et aux frais de ce destinataire. La Valeur Marchande sera finale et engagera sauf en cas d'erreur manifeste et en certifiant de cette manière l'expert indépendant sera censé agir en qualité d'expert et non pas en qualité d'arbitre et les lois de l'arbitrage ne s'appliqueront pas;

(ii) les dispositions de la clause 9.4 du Pacte d'Associés seront censées être appliquées à la Valeur Marchande et ce montant qui aurait été exigible à l'Associé en raison de l'application présumée des dispositions de la clause 9.4 du Pacte d'Associés à la Valeur Marchande sera le prix pour les Parts Sociales respectives comprenant les Parts Sociales Cessibles détenues par cet Associé. En application des dispositions de la clause 9.4 du Pacte d'Associés à la Valeur Marchande en vue de fixer les montants dû à Draco en raison de la possession de Parts Sociales de Classe I à compter de la date à laquelle l'Avis de Cession a été jugé utile conformément à la clause 7.6, on supposera aux fins de cette clause 7.7. (ii) et

cette application présumée selon laquelle les Contrats de Gestion des Biens SVP continuent d'exister conformément à leurs conditions et n'ont pas été résiliés (le Prix de Classe I).

Droit de Sortie Conjointe

7.8 Dans le cas d'une offre étant faite par toute personne (un Tiers) pour l'intégralité du capital social émis de la Société (l'Offre) pour une somme fixée (le Prix d'Achat Total) alors les Gérants seront avertis sous les plus brefs délais des conditions en conséquence et on leur fournira toute la documentation concernant cette Offre et les Gérants avertiront sous les plus brefs délais tous les autres Associés des conditions en conséquence et rendront disponibles tous ces documents y concernés. Chaque Associé informera les Gérants de la manière la plus détaillée possible et fournira la documentation en rapport avec toute Offre reçue par lui pour ses Parts Sociales que, sous réserve des conditions ci-après, il se propose d'accepter. Au cas où les conditions de l'Offre sont satisfaisantes pour les détenteurs de soixante-quinze pour cent (75%) ou plus de la valeur nominale des Parts Sociales Traçantes (les Associés Consentants) alors les Associés Consentants auront le droit mais ne seront pas obligés (le Droit de Sortie Conjointe) d'exiger des Associés restants (les Associés Restants) la vente et la cession de tout ou partie (selon la décision des Associés Consentants) des Parts Sociales détenues par les Associés Restants (les Parts Sociales Restantes) à un Tiers auquel les Associés Consentants sont préparés à vendre et céder toutes Parts Sociales détenues par eux (les Parts Sociales Cessibles) ou aux Associés Consentants. Les Associés Consentants n'exerceront leurs droits uniquement en vertu de l'article 7.8 où ils croient raisonnablement qu'au moment de la réception de l'Offre celle-ci représente la valeur marchande juste sur la base d'un acheteur consentant et d'un vendeur consentant sans tenir compte de tout acheteur avec un intérêt spécial et le Tiers accepte de rembourser toutes les Lettres de Crédit intégralement.

7.9 Le Droit de Sortie Conjointe peut être exercé par les Associés Consentants signifiant un avis à cet effet (l'Avis de Sortie Conjointe) sur les Associés Restants stipulant que les Associés Restants doivent céder les Parts Sociales Restantes ou une partie en conséquence.

7.10 Un Avis de Sortie Conjointe une fois donné sera définitif mais expirera (et toutes les obligations y afférentes prendront fin) dans le cas où pour tout motif quel qu'il soit, les Associés Consentants ne cèdent pas les Parts Sociales Cessibles à un Tiers dans un délai de cent cinquante (150) jours à compter de l'Avis de Sortie Conjointe.

7.11 Les Associés Restants seront uniquement obligés de vendre les Parts Sociales Restantes aux conditions selon lesquelles ils seront autorisés à percevoir un paiement (le Prix de Sortie Conjointe) égal au montant qu'ils auraient été censés avoir perçu si les dispositions de la clause 9.4 du Pacte d'Associés étaient appliquées au Prix d'Achat Total.

7.12 En cas d'exercice du Droit de Sortie Conjointe, les Associés Restants seront, en fonction de l'achèvement contemporain (ou antérieur) de la cession des Parts Sociales Cessibles, contraints de vendre les Parts Sociales Restantes et les Lettres de Crédit que les Associés Restants détiennent (les Parts Sociales Restantes) pour le Prix de Sortie Conjointe. L'accomplissement de la vente des Parts Sociales Restantes se déroulera à la date stipulée à cet effet par les Associés Consentants aux Associés Restants dans l'Avis de Sortie Conjointe sauf si la date ainsi mentionnée par les Associés Consentants sera la même date que celle proposée pour l'Accomplissement de la vente des Parts Sociales Cessibles.

7.13 Si un Associé Restant n'effectue pas la vente de toute Part Sociale Restante dans le délai de sept (7) jours imparti, l'Associé Restant nomme le Conseil (ou tout gérant unique) comme son mandataire (ou mandataires) pour accepter l'Offre au nom de cet Associé Restant et pour vendre et effectuer une ou plusieurs cession(s) des Parts Sociales Restantes à des Tiers (ou la personne à qui cela se dirige) qui seront censés le faire pour le compte de et étant dûment nommés avocat de et/ou au nom de cet Associé Restant et la Société donnera un reçu pour le prix d'achat de ces Parts Sociales Restantes pour le compte de cet Associé Restant et le Conseil enregistrera les Tiers (ou la personne à qui cela se dirige) comme détenteur par conséquent et émettra pour lui (ou pour la personne à qui cela se dirige) des certificats pour la même chose sur lesquels les Tiers (ou la personne dirigée par les Tiers) y auront droit irrévocablement. L'Associé Restant sera dans ce cas tenu de remettre son certificat (le cas échéant) pour le(s) Part(s) Sociale(s) Restante(s) à la Société sur lequel l'Associé Restant aura le droit de percevoir le Prix de Sortie Conjointe qui sera pendant ce temps détenu par la Société sur base fiduciaire pour les Associés Restants définitivement mais sans intérêt.

7.14 Le Conseil ne refusera pas d'enregistrer toute cession effectuée conformément à cet article 7.

7.15 Toute personne qui suggère (ou est requise) de céder des Parts Sociales (ou un intérêt y relatif) selon l'article 7.8 sera également tenue de céder le même intérêt de cet Associé, le cas échéant, dans des Lettres de Crédit en circulation à ce moment.

7.16 En tout état de cause, l'exercice du Droit de Sortie Conjointe contenu dans les articles 7.8 à 7.15 ci-dessus n'est soumis en aucun cas à l'article 7.23 ci-dessous.

Cessions Autorisées

7.17 Chaque Associé (étant une personne morale) sera autorisé à céder intégralement l'intérêt légal et bénéficiaire dans toute ou partie des Parts Sociales et les Lettres de Crédit qu'il détient à tout membre pour le moment de son Groupe des Associés A CONDITION QUE dans ce cas, ce cessionnaire conclura d'abord un Pacte d'Adhésion ainsi qu'un contrat selon le Pacte d'Associés ou complémentaire à celui-ci par lequel il se charge de toutes les dettes et responsabilités de l'Associé offrant selon le Pacte d'Associés, le cessionnaire doit également prendre l'intérêt du cédant dans les Lettres de Crédit, et que, ce cessionnaire proposant de cesser d'être membre de ce Groupe des Associés, il devra d'abord enregistrer tout son intérêt dans les Parts Sociales et Lettres de Crédit qu'il détient ou à son nom au cédant d'origine

intra Groupe selon cet article ou bien tel qu'approuvé autrement par écrit par tous les autres Associés. De plus, Davy sera autorisé à céder l'intérêt légal et/ou bénéficiaire dans toutes ou partie des Parts Sociales et les Lettres de Crédit qu'il détient à tout membre de son Groupe d'Investisseur Davy.

7.18 Chaque Associé (étant une personne physique) sera autorisé à céder la possession légale et/ou bénéficiaire de toutes les Parts Sociales et Lettres de Crédit enregistrées à son nom à toute société ou personne morale dans laquelle il peut déterminer la composition du conseil de ses administrateurs ou il détient plus de la moitié de la valeur nominale de ses parts sociales porteuses de droit de vote en général et peut céder la possession légale de ces parts sociales à son nommé personnel où il conserve la possession bénéficiaire (individuellement une Relation Autorisée) TOUJOURS A CONDITION QUE pour chaque évènement de la sorte, ce cessionnaire conclura d'abord un Pacte d'Adhésion ainsi qu'un contrat selon le Pacte d'Associés ou complémentaire à celui-ci par lequel il se charge de toutes les dettes et responsabilités de l'Associé offrant selon le Pacte d'Associés, le cessionnaire doit également prendre l'intérêt du cédant dans les Lettres de Crédit, et que, ce cessionnaire proposant de cesser de faire partie de cette Relation Autorisée, il devra d'abord céder à nouveau tout son intérêt dans les Parts Sociales et Lettres de Crédit qu'il détient ou à son nom au cédant d'origine intra Relation Autorisée selon cet article ou bien tel qu'approuvé autrement par écrit par tous les autres Associés.

Pas de Cessions sauf dans les cas Autorisés

7.19 Aucun Associé n'accordera ou ne permettra l'existence de toute Charge concernant toute Parts Sociale ou Lettres de Crédit détenues par lui ou à son nom.

7.20 Aucune Part Sociale ou Lettre de Crédit ni tout intérêt y attaché seront cédés, vendus, ou bien écoulés sauf dans les cas prévus à cet article 7 sauf que la possession bénéficiaire des Parts Sociales et/ou des Lettres de Crédit enregistrées au nom de Davy peuvent être cédées par et entre les clients des Courtiers Davy de temps à autre et à cet égard les dispositions des articles 7.1 à 7.6, 7.8 à 7.15 et 7.23 ne s'appliqueront pas. Toute cession de ce type entre les clients de Davy ne devra pas faire l'objet d'une violation de tous titres applicables ou autre loi ou règlement.

7.21 Aucun Associé ne cédera toutes ou partie de ses Parts Sociales (ou tout intérêt s'y rapportant) si cette cession aura comme conséquence une défaillance ou une violation de l'engagement selon les Contrats de Financement.

Non-application

7.22 Il peut être renoncé à toute ou partie aux dispositions de cet article 7 ou lors d'un cas particulier par une résolution du Conseil.

Obligation de Sortie Conjointe

7.23 Chaque Associé s'engage et entreprend par les présentes et réciproquement qu'au cas où il reçoit toute offre pour la vente d'au moins 25% de ses Parts Sociales et qu'il souhaite accepter cette offre (l'Associé Vendeur), alors nonobstant tout ce qui est contenu dans les Statuts ou dans le Pacte d'Associés et suivant l'opération de toute offre selon des dispositions selon les articles 7.1 à 7.5, cet Associé Vendeur devra faire en sorte que cela soit une condition expresse de toute disposition pour la vente par lui de ses Parts Sociales ou de l'une d'entre elles,

(i) que chacun des autres Associés qui détient des Parts Sociales autres que des Parts Sociales de Classe I et de Classe J aura le choix de vendre à l'acheteur potentiel par conséquent la même proportion des Parts Sociales et intérêt dans les Lettres de Crédit détenues par l'Associé Vendeur et aux mêmes conditions (en ce compris le remboursement de toutes Lettres de Crédit par ou au nom de cet Associé Vendeur) et en même temps tel que les Parts Sociales de cet Associé Vendeur sont vendues; et

(ii) que chacun des autres Associés qui détient des Parts Sociales de Classe I et de Classe J aura le choix de vendre à l'acheteur potentiel par conséquent la même proportion des Parts Sociales de Classe I et de Classe J et intérêt dans les Lettres de Crédit détenues par lui étant donné que la proportion étant vendue par l'Associé Vendeur des Parts Sociales et des Lettres de Crédit détenues par l'Associé Vendeur et aux mêmes conditions excepté le prix qui sera au moins égal au montant qu'ils auraient dû percevoir pour les leurs Parts Sociales de Classe I ou de Classe J (selon le cas) si les dispositions de la clause 9.4 du Pacte d'Associés étaient appliquées au prix d'achat total qui est offert par l'acheteur potentiel à condition que ces dispositions ne s'appliquent pas à des cessions autorisées dont il est fait référence aux articles 7.17 et 7.18 (Obligation de Sortie Conjointe).

7.24 En tout état de cause, l'exercice de l'Obligation de Sortie Conjointe contenu dans l'article 7.23 n'est soumis en aucun cas aux articles 7.8 à 7.15 ci-dessus.

7.25 Sous réserve, en tout état de cause, des articles 7.6 et 7.7, 7.17 et 7.18, aucun Avis de Cession ne peut être donné selon l'article 7.1 ou 7.8 avant l'échéance de la Condition d'Investissement à moins que l'une des circonstances exposées à l'article 7.6 survienne.

III. Gestion - représentation

Art. 8. Conseil.

8.1 La Société est administrée par un conseil de gérance de différentes classes nommé par une résolution de l'Assemblée Générale qui fixe la durée de leur mandat. Ils forment le Conseil. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement Associé(s).

8.2 Davy sera, tant qu'il est enregistré comme détenteur des Parts Sociales Traçantes et/ou Davy Subco est le détenteur des Parts Sociales de Classe J, autorisé à tout moment de proposer la nomination ainsi que la révocation par l'Assemblée

Générale de la majorité des Gérants (les Gérants A). Draco sera, tant que le Gérant de Biens reste gérant des Biens conformément aux conditions des Contrats de Gestion des Biens SVP et tant que Draco est le détenteur enregistré d'au moins 1.86% des Parts Sociales Traçantes, autorisé à proposer la nomination ainsi que la révocation par l'Assemblée Générale d'une personne qui est Gérante (le Gérant B).

8.3 Un ou tous les Gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution de l'Assemblée Générale.

Art. 9. Pouvoirs du Conseil.

9.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi de Luxembourg ou par les présents Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

9.2 Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents, associés ou non, pour des tâches spécifiques.

Art. 10. Procédure.

10.1 Le Conseil se réunit au siège social de la Société au Luxembourg ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, à condition que les réunions du Conseil puissent uniquement avoir lieu à l'extérieur du Grand-Duché de Luxembourg en cas de force majeure.

10.2 Le Conseil se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un Gérant et dans tous les cas de façon trimestrielle.

10.3 Il est donné à tous les Gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins sept (7) jours avant la date fixée pour ladite réunion, à moins que chaque Gérant donne son accord par écrit afin de réduire le délai de convocation.

10.4 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque membre du Conseil peut également renoncer à la convocation à une réunion en donnant son consentement par écrit, que ce soit en original, par télégramme, télex, fax ou e-mail.

10.5 Tout Gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

10.6 La Société fournira à chacun de ses Gérants au moins soixante-douze (72) heures avant la date de chaque réunion trimestrielle du conseil un rapport de gestion à l'égard du commerce actuel et des affaires financières de la Société, qui comprendra à ce jour les comptes de résultats de gestion, les fonds de roulement et les bilans concernant la période depuis la précédente réunion du Conseil et les budgets appropriés et les prévisions de fonds de roulement et autre information pertinente.

10.7 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) Gérant A et un (1) Gérant B est présent ou représenté. La convocation indiquant le lieu et l'heure de la réunion ajournée sera donnée par un Gérant aux Gérants. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition qu'au moins un gérant A et un gérant B votent en faveur de la décision. En cas d'égalité des voix, le président n'aura pas droit à un second vote ou vote prépondérant. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

10.8 Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler mutuellement toujours à condition que (i) une majorité du Conseil présente est physiquement présente à Luxembourg et (ii) le président (soit nommé en qualité de président ou agissant en tant que président intérimaire) ou, selon le cas, un Gérant qui préside la réunion du Conseil manifeste son contentement que tous les Gérants ont été notifiés de la disponibilité d'une conférence téléphonique ou tout aménagement similaire et peuvent entendre et participer à la réunion du Conseil et cette participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue.

10.9 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent figurer sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou fax.

Art. 11. Observateur. Davy est autorisé à nommer un observateur au Conseil (l'Observateur). Tout Observateur aura le droit d'assister à toutes les réunions du Conseil. Un Observateur n'aura pas de droit de vote à ces réunions, mais sera autorisé à prendre la parole. Davy peut révoquer l'Observateur qu'il a nommé. Le Conseil enverra à tout Observateur ainsi nommé une invitation à assister aux réunions du Conseil ainsi que la convocation concernée à la réunion et les papiers du Conseil et il est autorisé à assister à ces réunions du Conseil à chaque fois comme s'il était un Gérant (sous réserve des restrictions des droits de vote dont il est fait référence ci-dessus).

Art. 12. Niveau de décision - Sujets réservés. La Société ne pourra pas sans l'accord écrit au préalable des détenteurs pour le moment de soixante-quinze pour cent (75%) de la valeur nominale des Parts Sociales Traçantes en circulation

(étant entendu que dans les cas requis par la loi Luxembourgeoise, les Statuts, certains des points suivants exigent également le consentement préalable du Conseil):

(a) acheter, vendre, ou acquérir (en ce compris à la fois l'exécution ou l'accord sur une option par rapport à ce qui précède et à tout achèvement ci-après) ou disposer de tous biens propres et pris à bail (lorsque l'intérêt à bail dépasse 100 ans) ou tout intérêt y attaché (mais rien dans cet article 12 a) sera pris en vue de limiter ou restreindre les obligations ou autorités du Gérant de Biens selon chaque Contrat de Gestion de Biens SVP);

(b) créer ou émettre ou accepter de créer ou d'émettre toute part sociale ou capital d'emprunt ou donner ou accepter d'accorder toute autorisation en vue de demander l'émission de toute part sociale ou capital d'emprunt (que ce soit sur la base d'une souscription, d'une conversion ou autre) ou diversifier les droits et obligations attachés à toute part sociale ou capital d'emprunt ou réduire ou augmenter son capital social ou consolider ou subdiviser toutes parts sociales dans son capital;

(c) détenir des actions dans une Filiale autre qu'une société filiale détenue intégralement conformément à la Stratégie d'investissement sauf si la possession de parts sociales (dans une Filiale ou autre) par la Société a été approuvée par le Conseil;

(d) effectuer un crédit, conclure un contrat ou un arrangement de financement et/ou de sûreté;

(e) changer sa date de référence comptable;

(f) conclure tout partenariat légal avec toutes personnes sauf si autorisé conformément à la Stratégie d'investissement et lorsque le passif de la Société ou le Groupe pour les dettes de ce partenariat est limité au montant de l'investissement de la Société dans ce partenariat excepté que le consentement préalable des Associés ne sera pas exigé lorsque cet investissement ou partenariat a été approuvé par le Conseil;

(g) sauf en accord avec le Pacte d'Associés, modifier à tout égard son prospectus ou les Statuts ou autres documents constitutionnels de la Société ou tout membre du groupe ou les droits attachés à l'une de ses parts sociales ou le capital autorisé pour le moment de la Société ou tout membre du Groupe ou modifier ou autoriser la modification ou la variation du capital social de la Société ou tout membre du Groupe;

(h) changer sa dénomination sociale;

(i) prendre toute résolution ou toutes mesures en vue de dissoudre, examiner, liquider ou conclure toute indemnisation avec ses créiteurs dans chaque cas;

(j) révoquer toute personne nommée en qualité de Gérant (sauf expressément exposé à la clause 5 du Pacte d'Associés);

(k) révoquer ou changer ses réviseurs parmi les réviseurs de la Société à la date des présentes ou changer toutes politiques comptables de la Société;

(l) changer la nature ou l'étendue de l'Activité Concernée ou se livrer à toute activité, commerce ou activité autre que l'Activité Concernée;

(m) verser tout dividende ou effectuer toute distribution à partir de la Société ou de toute filiale ou tout membre du Groupe ou effectuer ou autoriser que tout rachat ou achat de toute Part Sociale dans le capital de la Société ou tout membre du Groupe soit réalisé ou bien autoriser toute réduction pouvant survenir ou autoriser toute distribution des actifs ou capital se présentant à chaque fois par rapport à la Société ou à tout membre du Groupe;

(n) conclure tout contrat onéreux ou, sauf pour le cours ordinaire et exact de l'Affaire Concernée et sous les mêmes conditions, conclure toute transaction ou tout contrat affectant matériellement l'Affaire Concernée;

(o) sauf en accord avec le Plan d'Activité pour chacun des Biens emprunter toute somme ou encourir tout Endettement excepté selon les Contrats d'Aménagements pour le cours ordinaire et exact de l'Affaire Concernée ou encourir toute Dépense en Capital autre que la Dépense en Capital approuvée préalablement par Davy par écrit;

(p) conclure, résilier, modifier ou de toute autre manière varier les Autres Documents ou tout contrat ou arrangement avec Robert Greacen, James Brooke-Webb ou Draco ou tout membre du Groupe des Associés ou Draco ou autres employés supérieurs (en ce compris les contrats de service) ou toute personne, entreprise ou personne morale avec lequel l'un d'entre eux est connecté ou associé;

(q) encourir toute dépense au-delà, au niveau matériel, de celle pour laquelle une disposition est prévue dans le Plan d'Activité pour chacun des Biens;

(r) embaucher des employés avec un coût total de rémunération et de bénéfices de plus de dix mille livres sterling (£ 10.000) par an individuellement ou vingt mille livres sterling (£ 20.000) par an au total;

(s) nommer tous gérants des biens ou tous conseillers financiers d'entreprise ou banque d'investissement en relation avec toute vente, offre publique ou financement de ou par la Société, toute filiale, ou toute affaire ou actifs;

(t) sauf en accord avec le Plan d'Activité pour chacun des Biens, contracter un prêt ou une avance ou donner tout crédit autre que des montants immatériels pour le cours ordinaire et exact de l'Affaire Concernée aux mêmes conditions;

(u) donner toute garantie ou indemnité en vue de garantir les dettes ou obligations de toute personne;

(v) céder ou disposer (par la vente, location ou de toute autre manière) ou accepter de céder ou disposer de l'ensemble ou d'une partie substantielle de l'engagement ou actifs de la Société ou tout membre du Groupe (qui en tout état de cause, comprendra les Biens ou toute personne morale qui possède l'intérêt légal ou bénéficiaire dans les Biens);

(w) décharger ou renoncer à tout droit, titre ou intérêt dans la Société ou tout membre du Groupe toute dette ou obligation de tout locataire ou tout autre partie en rapport avec les Biens, la Société ou tout membre du Groupe;

(x) autrement que conformément aux dispositions expresses du Pacte d'Associés, le Plan d'Activité ou les Autres Documents, vendre, céder ou bien assigner, traiter avec, prêter, louer ou bien disposer de (que ce soit directement, par une vente et un rachat ou un contrat de cession-bail ou autrement) tout ou partie de son engagement présent ou futur, actifs (en ce compris, notamment, le Bien), droits ou recettes -que ce soit par une ou plusieurs transactions liées ou non et que ce soit volontairement ou involontairement) de tout intérêt y attaché;

(y) autre qu'une Cession Autorisée selon les articles 7.17 ou 7.18 du Pacte d'Associés, approuver ou autoriser toute cession de toutes Parts Sociales ou de tout capital social de tout membre du Groupe; ou

(z) Entamer toute fusion, scission, consolidation ou reconstruction.

Art. 13. Représentation. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B de la Société ou par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 9.2 des présents Statuts.

Art. 14. Responsabilité des gérants. Les Gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux présents Statuts et à la Loi luxembourgeoise.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 15. Pouvoirs et droits de vote.

15.1 L'Associé unique assume tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi luxembourgeoise à l'Assemblée Générale.

15.2 Chaque Associé a des droits de vote proportionnels à son actionnariat.

15.3 Chaque Associé peut désigner toute personne ou entité comme son mandataire conformément à une procuration écrite donnée par lettre, télégramme, télex, fax ou courrier électronique, afin de le représenter à l'Assemblée Générale.

Art. 16 Forme - Lieu - Quorum - Majorité.

16.1 Si le nombre d'Associés ne dépasse pas vingt-cinq (25), les décisions des Associés peuvent être prises par résolution circulaire, dont le texte sera envoyé à tous les Associés par écrit, que ce soit en original ou par télégramme, télex, fax ou courrier électronique. Les Associés exprimeront leur voix en signant la résolution circulaire. Les signatures des Associés peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou fax.

16.2 Les Assemblées des Associés, le cas échéant, doivent être tenues exclusivement au Grand-Duché de Luxembourg, sauf en cas de force majeure.

16.3 Sous réserve de l'article 12 ci-dessus, les décisions collectives ne sont valablement prises que dans la mesure où elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié du capital social.

16.4 Cependant, les résolutions en vue de modifier les Statuts ou de dissoudre et liquider la Société ne peuvent être adoptées, modifiées qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

V. Comptes annuels - affectation des bénéfices

Art. 17. Exercice Social.

17.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

17.2. Chaque année, suite à la fin de l'exercice social, le gérant unique ou, selon le cas, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de résultats de la Société, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants, de(s) commissaire(s) aux comptes (le cas échéant) et des Associés envers la Société.

17.3. Chaque Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 18. Affectation des bénéfices.

18.1. Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissement et dépenses représentent le bénéfice net. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve légale atteigne dix pour cent (10 %) du capital social de la Société.

18.2. L'Assemblée Générale a le pouvoir discrétionnaire de décider de l'affectation du solde, sous réserve de toutes dispositions exposées dans le Pacte d'Associés. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

18.3. Des acomptes sur dividende peuvent être distribués, à tout moment et sous réserve de toutes dispositions exposées dans le Pacte d'Associés, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par les Associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - liquidation

Art.19 Dissolution - Liquidation.

19.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par une résolution de l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf résolution contraire de ou des associés ou de la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

19.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société est distribué aux Associés proportionnellement aux dispositions exposées dans le Pacte d'Associés.

VII. Disposition générale

20. Pour tous les points ne faisant pas l'objet des présents Statuts il sera fait référence aux dispositions de la Loi de Luxembourg et à celles du Pacte d'Associés.

VIII. Définitions

Les termes suivants en caractère gras utilisés dans les Statuts auront les significations suivantes:

Gérant A aura la signification définie à l'article 8.2 des Statuts;

Statuts signifie les statuts de la Société, modifiés périodiquement;

Gérant B aura la signification définie à l'article 8.2 des Statuts;

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société nommé périodiquement conformément à l'article 8 des Statuts;

Plan d'Activité signifie le plan d'activité relatif à chaque Bien sous la forme définie dans le Contrat de Gestion de Biens SPV, pour chaque Bien, ce plan d'activité pouvant varier de temps à autre sur détermination du Conseil;

Classe signifie une classe de parts sociales de la Société (le cas échéant) émises ou à émettre dans la Société;

Parts Sociales de Classe A signifie les parts sociales «traçantes» de classe A qui peuvent exister dans le capital social de la Société périodiquement, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune, et une Part Sociale de Classe A désigne l'une d'entre elles;

Parts Sociales de Classe B signifie les parts sociales «traçantes» de classe B qui peuvent exister dans le capital social de la Société périodiquement, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune, et une Part Sociale de Classe B désigne l'une d'entre elles;

Parts Sociales de Classe C signifie les parts sociales «traçantes» de classe C qui peuvent exister dans le capital social de la Société périodiquement, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune, et une Part Sociale de Classe C désigne l'une d'entre elles;

Parts Sociales de Classe D signifie les parts sociales «traçantes» de classe D qui peuvent exister dans le capital social de la Société périodiquement, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune, et une Part Sociale de Classe D désigne l'une d'entre elles;

Parts Sociales de Classe E signifie les parts sociales «traçantes» de classe E qui peuvent exister dans le capital social de la Société périodiquement, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune, et une Part Sociale de Classe E désigne l'une d'entre elles;

Parts Sociales de Classe F signifie les parts sociales «traçantes» de classe F qui peuvent exister dans le capital social de la Société périodiquement, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune, et une Part Sociale de Classe F désigne l'une d'entre elles;

Parts Sociales de Classe G signifie les parts sociales «traçantes» de classe G qui peuvent exister dans le capital social de la Société périodiquement, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune, et une Part Sociale de Classe G désigne l'une d'entre elles;

Parts Sociales de Classe H signifie les parts sociales «traçantes» de classe H qui peuvent exister dans le capital social de la Société périodiquement, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune, et une Part Sociale de Classe H désigne l'une d'entre elles;

Parts Sociales de Classe I signifie les parts sociales «traçantes» de classe I qui peuvent exister dans le capital social de la Société périodiquement, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune, et une Part Sociale de Classe I désigne l'une d'entre elles;

Parts Sociales de Classe J signifie les parts sociales «traçantes» de classe J qui peuvent exister dans le capital social de la Société périodiquement, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£ 1) chacune, et une Part Sociale de Classe J désigne l'une d'entre elles;

Associé Consentant aura la signification définie à l'article 7.8 des Statuts;

Davy signifie DAVY PROPERTY HOLDINGS, une société à responsabilité illimitée constituée en Irlande dont le numéro d'immatriculation est le 414752;

Investisseurs Davy signifie les clients de Davy pour lesquels Davy a souscrit et souscrira les Parts Sociales Traçantes;

Groupe d'Investisseur Davy signifie n'importe quel client de Davy de temps à autre;

Subco Davy signifie DAVY INVESTMENTS S.à R.L., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pacte d'Adhésion signifie un pacte d'adhésion au Pacte d'Associés;

Actifs Désignés aura la signification définie à l'article 5.1 des Statuts;

Développement aura la signification définie dans le Contrat de Gestion de Biens SPV pour chaque Bien;

Draco signifie DRACO PROPERTY 4 LLP, une société en commandite constituée en Angleterre ayant pour numéro d'immatriculation OC322830;

Avis de Sortie Conjointe aura la signification définie à l'article 7.9. des Statuts;

Prix de Sortie Conjointe aura la signification définie à l'article 7.11. des Statuts;

Droit de Sortie Conjointe aura la signification définie à l'article 7.8. des Statuts;

Charge signifie (i) une opposition ou droit ou droit d'un tiers ou autre droit similaire ou intérêt; (ii) tout capital; (iii) toute option ou droit de préemption ou droit d'acquisition ou droit de restriction; (iv) toute hypothèque, charge, transfert, affectation en garantie, gage, privilège, charge ou sureté réelle ou arrangement de quelque nature que ce soit; (v) toute réserve de propriété; ou (vi) tout contrat d'achat à crédit, de location ou contrat d'achat avec paiements échelonnés;

Contrats de Financement signifie les contrats de crédit ou de sureté (comprenant tous les documents et instruments qui seront émis en vertu de ces contrats) qui seront conclus par une Filiale pour l'acquisition par cette Filiale du Bien qu'elle a acquis et le financement des coûts de Développement de ce Bien et dans chaque cas sous la forme approuvée par le Conseil;

Assemblée Générale signifie l'assemblée générale de l'/des associé(s) de la Société;

Endettement signifie les obligations de paiement ou remboursement d'argent, soit réelles ou éventuelles, présentes ou à venir, individuelles ou conjointes (comprenant, sans limitation, en vertu des Contrats de Financement et tous les arrangements de location, d'achat à crédit ou de paiement conditionnel);

Critères d'Investissement signifie les critères d'investissement déterminés dans le Pacte d'Associés;

Stratégie d'Investissement signifie la stratégie d'investissement de la Société exposée dans le Pacte d'Associés;

Durée d'Investissement signifie une durée de cinq (5) ans qui commence le 18 décembre 2007 ou une durée plus longue que le Conseil peut déterminer et définie dans le Pacte d'Associés;

Lettres de Crédit signifie les lettres de crédit émises par la Société, dont le montant total maximum s'élève à £52.866.000;

Gérants signifie les membres du Conseil de temps à autre et un Gérant de la Société désigne l'un d'entre eux;

Location de Matériel signifie une location, contrat à la location ou option de location pour un bien pour laquelle la location dépasse cent mille livres sterling (£100.000) par an et la durée est supérieure à cinq (5) ans;

Valeur Marchande aura la signification définie à l'article 7.7. des Statuts;

Observateur aura la signification définie à l'article 11. des Statuts;

Offre aura la signification définie à l'article 7.8. des Statuts;

Autres Documents signifie le Contrat de gestion SPV pour chaque Bien, le contrat d'achat pour chaque Bien, les Contrats de Financement et tous les autres contrats et documents conclus par ou pour le compte de la Société et/ou les Filiales de temps à autre en rapport avec les Biens et autre;

Relation Autorisée aura la signification définie à l'article 7.18. des Statuts;

Biens signifie la propriété immobilière anglaise ou les intérêts immobiliers qu'une Filiale peut acquérir conformément aux modalités du Pacte d'Associés soit directement ou indirectement par l'acquisition d'une entité juridique et un Bien désigne l'un d'eux;

Gérant de Biens aura la signification définie à l'article 7.1.4. des Statuts;

Cédant Offrant aura la signification définie à l'article 7.1.4. des Statuts;

Activité Concernée signifie l'acquisition par les Filiales des Biens et le développement, la gestion, et la location, vente ou autre aliénation par les Succursales des Biens et toutes les activités accessoires conformément aux Critères d'Investissement et à la Stratégie d'Investissement ainsi qu'au Plan d'Activité pour chaque Bien;

Proportion Concernée signifie concernant une telle cession proposée, la proportion des Parts Sociales et Lettres de Crédit détenue par ou pour le compte de l'Associé faisant l'objet de la cession par rapport aux Parts Sociales et Lettres de Crédit restantes détenues par ou pour le compte de cet Associé;

Parts Sociales Restantes aura la signification définie à l'article 7.8. ou 7.12., le cas échéant, des Statuts;

Associés Restants aura la signification définie à l'article 7.8. ou 7.12., le cas échéant, des Statuts;

Prix de Vente aura la signification définie à l'article 7.1.4 des Statuts;

Associé Vendeur aura la signification définie à l'article 7.23. des Statuts;

Groupe des Associés signifie en ce qui concerne un Associé, cet Associé ainsi que toute filiale ou société holding de l'Associé de temps à autre;

Associé(s) signifie les détenteurs des Parts Sociales dans le capital social de la Société, et toute personne à qui les Parts Sociales sont cédées ou émises de temps à autre (sauf la Société) conformément aux conditions du Pacte d'Associés et Associé désigne l'un d'eux;

Pacte d'Associés signifie un pacte d'associés par et entre la Société, Draco, Davy et Davy Subco entre autres, et modifié de temps à autre;

Parts Sociales signifie les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales Traçantes, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J qui peuvent exister dans le capital social de la Société de temps à autre, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (£1) chacune, et une Part Sociale désigne l'une d'entre elle;

Contrat de Gestion de Biens SVP signifie le contrat de gestion devant être conclu entre le Gérant de Biens et chaque Filiale concernant le Bien détenu par le Filiale concernée selon la forme exposée dans le Pacte d'Associés;

Filiale aura la signification définie dans le Pacte d'Associés;

Obligation de Sortie Conjointe aura la signification définie à l'article 7.23 des Statuts;

Tiers aura la signification définie à l'article 7.8 des Statuts;

Prix d'Achat Total aura la signification définie à l'article 7.8 des Statuts;

Parts Sociales Traçantes signifie les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G et les Parts Sociales de Classe H sui peuvent exister dans le capital social de la Société périodiquement, et une Part Sociale Traçante désigne l'une d'entre elles;

Avis de Cession aura la signification définie à l'article 7.1.4 des Statuts;

Parts Sociales Cessibles aura la signification définie à l'article 7.1.4 ou 7.1.8., selon le cas, des Statuts.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 septembre 2008, LAC/2008/36107. - Reçu quatre-vingt-quatorze euros (94.- €). - Reçu Enregistrement: 12.- € + Timbres: 82.- €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008127142/5770/1553.

(080148361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Compagnie Financière Industrielle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 36.195.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 septembre 2008

Est nommé président du conseil d'administration Monsieur Guy HORNICK, Maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle à Luxembourg,

qui déclare accepter.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

122256

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008127427/534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07604. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Cearco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 24.261.

—
Résolution

Les Administrateurs de la Société Anonyme CEARCO, à regret, font part du décès de leur collègue Monsieur Nico WEBER.

Monsieur WEBER est décédé inopinément en date du 18 mai 2007.

Les trois soussignés, administrateurs restants, continuent à administrer CEARCO SA, en conformité avec ses statuts.

Signé: Constant GOERGEN, Jean-Michel LANGLAIS, Alphonse SCHMIT.

Sandweiler, le 6 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008127454/618/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2008, réf. LSO-CN03635. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Carnegie Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 53.022.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration, tenu au siège social le 16 septembre 2008 à 10h00

Il résulte dudit procès verbal que:

- Le Conseil d'Administration a pris note de la démission de M. Per Axman du Conseil d'Administration.

- Après délibération, le Conseil d'Administration a approuvé l'élection de Mme Ann-Charlotte Byström Eek, 15 Västra Trädgårdsgatan SE-103 38 Stockholm, au Conseil d'Administration, jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Statutaire et en remplacement de M. Per Axman.

Luxembourg, le ... septembre 2008.

Pour extrait conforme

Vincent Gruselle

Administrateur

Référence de publication: 2008127794/61/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07982. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Taurus Euro Retail II Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 819.625,00.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 121.734.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008127758/242/13.

(080148649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.
